

Projet de Perspectives de l'Éducation en Afrique



UNION AFRICAINE

2014



Communautés Économiques des États de l'Afrique Centrale

Projet de Perspectives de l'Education en Afrique, 2014

Communautés Économiques Régionales (CER CEEAC)

Remerciements

Ce rapport a été produit par une équipe du Groupe de Travail de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) sur la Gestion de l'Education et l'Appui aux Politiques (GTGEAP) et la Commission de la CEEAC pour le compte de l'Union Africaine dans le cadre de la Conférence 2014 des Ministres de l'Education de l'Union africaine (COMEDAF). Le travail a été réalisé par Monsieur Youssouf Ario MAIGA, rédacteur principal avec les contributions de Monsieur Brighton Mutasa chargé de la mise à disposition des données et sous la supervision de Madame Angela Arnott.

Nous voudrions exprimer nos sincères remerciements à Alison Kennedy et Wendy Xiaodan de l'Institut des Statistiques de l'UNESCO pour leur appui et leur assistance à nos multiples requêtes de données et de statistiques affinées.

Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA),

Banque Africaine de Développement (BAD),

13, Avenue du Ghana - BP 323 - 1002 Tunis Beveledere,

Tunisie.

Email: adea@afdb.org site web: <http://www.adeanet.org>

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, sauvegardée ou transmise sous quelle que forme ou moyens que ce soit sans l'autorisation de l'éditeur.

Les points de vue et les opinions exprimés dans la présente publication sont ceux des auteurs et ne doivent pas être considérés comme ceux des institutions auxquelles ils sont affiliés

Ce document a été produit pour la réunion de la COMEDAF VI tenue à Yaoundé, Cameroun en Avril 2014.



Ushirika wa Maendeleo ya Elimu Barani Afrika

الرابطة لأجل تطوير التربية في إفريقيا

Association for the Development of Education in Africa

Association pour le développement de l'éducation en Afrique

Associação para o Desenvolvimento da Educação em África



Préface

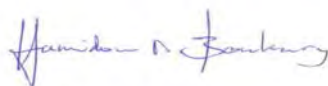
En tant que principale agence technique de l'Union africaine chargée du suivi de la mise en œuvre du Plan d'action de la Deuxième décennie, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) vous présente ce rapport qui dresse le bilan des progrès accomplis aux niveaux national, régional et continental, dans les principaux domaines prioritaires du plan d'action.

La vision de l'Afrique que prône l'ADEA est celle d'un continent offrant des programmes d'éducation et de formation de grande qualité conçus pour promouvoir les compétences critiques nécessaires pour son développement accéléré et durable. L'ADEA a pour mission de servir d'organisation ouverte et flexible qui informe, guide et facilite la transformation des systèmes éducatifs en Afrique. Elle s'appuie sur des groupes de travail, des équipes spéciales et des pôles de qualité inter-pays, — tous contribuant par leur travail au Plan d'Action de l'Union Africaine de diverses manières. Dirigée par un groupe de ministres qui comprend le bureau des ministres de l'Union Africaine et les partenaires clés au développement, l'ADEA se réjouit d'avoir réussi à contribuer aux progrès accomplis dans les domaines prioritaires du Plan d'Action de l'Union Africaine.

Nous sommes conscients du fait que des échanges francs et ouverts sont essentiels entre les ministres africains de l'éducation, les principaux responsables de l'éducation, les acteurs de la société civile et du secteur privé pour parvenir à une compréhension commune des défis et des solutions à promouvoir pour atteindre les objectifs du continent. La disponibilité d'informations pertinentes constitue une condition sine qua non d'une prise de décision éclairée. Par ailleurs, la mise en place de systèmes d'information et de gestion de l'éducation, est un élément essentiel de la transformation de nos ministères de l'éducation en organisations d'apprentissage capables de résoudre les problèmes fondamentaux de développement en Afrique. Le renforcement des capacités des structures nationales, régionales et continentales dans ces domaines a été une des contributions majeures de l'ADEA au développement de l'Afrique.

Le présent rapport a été produit en partenariat avec le Comité technique restreint de l'Union africaine sur les systèmes d'information et de gestion de l'éducation, sous la direction du Département des ressources humaines, de la science et de la technologie de l'Union africaine. Les principaux contributeurs à cette évaluation sont l'Institut statistique de l'UNESCO qui a fourni les données essentielles sur les indicateurs de performance permettant de faciliter le suivi des progrès par les Etats membres dans la mise en œuvre du Plan d'action pour la Seconde décennie de l'éducation pour l'Afrique. Le présent rapport permettra aux ministres africains de l'éducation et de la formation, aux partenaires au développement et aux autres parties prenantes clés, de tracer la voie à suivre après 2015, alors que la Seconde décennie de l'éducation de l'Union africaine arrive à sa fin. Le manque de données à jour pour un suivi et une évaluation efficaces et l'élaboration de politiques éclairées par des faits, demeure un grand défi. Là où les données sont disponibles, nous devons être conscients qu'elles peuvent cacher de grandes variations nationales et régionales en termes de ressources, de performance et de réalisation.

L'ADEA vous recommande ce rapport, comme document essentiel à lire pour la préparation de la Conférence des Ministres de l'Education de l'Union Africaine qui se tiendra à Yaoundé au Cameroun, en avril 2014



Hamidou Boukary
Secrétaire exécutif par intérim de l'ADEA

Avant –propos

Le Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) se félicite vivement de ce rapport, produit à un moment où la région est impliquée dans de nombreuses initiatives visant à assurer un meilleur accès pour tous les enfants sans aucune discrimination à une éducation et formation pertinente et de qualité. Produite par une équipe d'experts du Groupe de travail de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) sur la Gestion de l'éducation et l'appui aux Politiques (GTGEAP) en étroite collaboration avec la CEEAC, il examine les progrès accomplis par les États membres de la CEEAC dans la mise en œuvre des huit domaines prioritaires du Plan d'action de la Seconde Décennie de l'éducation de l'Union Africaine (UA). Il fournit au Secrétariat général de la CEEAC et à ses États membres un aperçu sur les domaines dans lesquels la région a réalisé des avancées notoires, ceux dont l'élan doit être maintenu ainsi que les secteurs qui nécessitent plus d'attention.

Le présent rapport permettra également aux ministres de la CEEAC en charge des questions de l'éducation, aux partenaires au développement et aux autres parties prenantes clés d'identifier les pays et les domaines d'intérêts qui ont besoin de plus de soutien et d'accompagnement d'ici 2015.

Au delà de la Conférence des Ministres de l'Education de l'Union Africaine (COMEDAF VI), ce rapport servira de base à la formulation de stratégies de renforcement de capacités pour la région en appui à la mise en œuvre ainsi qu'au suivi-évaluation des plans et programmes de développement de l'éducation tels que le Plan d'action de l'Union africaine pour la Seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique (2006-2015) et le plan d'action prioritaire de la CEEAC adopté en 2009 et qui comprend douze projets sur l'éducation.

Nous sommes conscients que le manque de données actualisées pour un suivi - évaluation efficace et l'élaboration de politiques sur des bases factuelles, demeure un grand défi pour la CEEAC. Egalement, la disponibilité de statistiques pertinentes et fiables constitue une condition sine qua non d'une prise de décision éclairée. Pour ce faire, la mise en place de systèmes d'information et de gestion efficaces qui couvrent l'ensemble des sous-secteurs de l'éducation et de la formation est indispensable dans les pays de la région.

Nous espérons que ce rapport se révélera une référence utile pour les États membres et les partenaires pour faire avancer le développement de tous les sous- secteurs de l'éducation et de la formation dans l'espace CEEAC, surtout que nous approchons de la fin de la Seconde Décennie pour Education de l'UA et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2015 et pour s'inscrire dans la dynamique post-2015.

Son Excellence Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI.

Secrétaire Général de la CEEAC

TABLE DES MATIERES

Avant –propos	2
Liste des tableaux.....	5
Liste des figures	6
Liste des abréviations.....	7
Résumé Analytique	8
Principales tendances de la mise œuvre	13
Considérations méthodologiques et historiques	13
DOMAINE PRIORITAIRE: GENDER ET CULTURE	15
Prise en compte systématique des droits humains	15
Garantir l'accès universel équitable à l'éducation.....	16
Les enfants déscolarisés.....	18
Renforcer les compétences en alphabétisation et développer les industries culturelles pour l'émancipation économique des hommes et des femmes	18
Accroître la synergie entre la culture et l'éducation.....	19
Conclusion	19
DOMAINE PRIORITAIRE 2 : SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE GESTION DE L'EDUCATION (SIGE)	20
Partenariats et mécanismes de coordination des SIGE.....	20
Suivi du plan d'action.....	20
Harmonisation des statistiques éducatives.....	21
Renforcement des capacités SIGE.....	21
Production de statistiques éducatives.....	22
Initiatives de renforcement de capacités SIGE.....	23
Conclusion :	23
DOMAINE PRIORITAIRE 3 : FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS.....	24
L'offre en enseignants	24
Déséquilibres de genre	25

Mesure de la demande en enseignants: le ratio élèves-enseignants	25
Formation, qualification des enseignants et défis liés à l'offre d'enseignants qualifiés et compétents.....	26
Stratégie régionale sur les politiques des enseignants.....	27
Conclusion	27
DOMAINE PRIORITAIRE 4 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	28
Reconnaissance croissante et revitalisation de l'enseignement supérieur	28
Recherche et production du savoir	29
Promotion et développement de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur.....	29
Financement de l'enseignement supérieur	30
Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur	30
La dimension de l'équité.....	31
Acteurs du secteur privé : une forte croissance	31
Conclusion	31
DOMAINE PRIORITAIRE 5 : - ENSEIGNEMENT ET FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP).....	32
Défis auxquels font face l'enseignement et la formation techniques et professionnels.....	32
Réponse des politiques aux besoins en matière d'EFTP.....	32
Participation des États membres dans le domaine de l'EFTP	33
Égalité hommes-femmes et autonomisation des femmes dans l'EFTP.....	34
Les jeunes et l'EFTP	34
Conclusion :	35
DOMAINE PRIORITAIRE 6 : CURRICULA ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES.....	35
Réformes curriculaires.....	36
Matériels didactiques et pédagogiques.....	36
Langues Africaines.....	37
Initiatives nationales, régionales et continentales sur le curriculum.....	38
Conclusion	38

DOMAINE PRIORITAIRE 7 : LA GESTION DE QUALITÉ.....	39
Initiatives sur les mécanismes d’assurance qualité dans l’éducation formelle et non formelle.....	39
Gestion efficace des ressources pour la qualité	39
Le financement du développement de l’éducation	40
Conclusion	40
DOMAINE PRIORITAIRE 8: DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE	42
Activités et initiatives de développement de la petite enfance au niveau régional.....	42
Les activités et programmes de développement de la petite enfance au niveau national.....	42
L’éducation et la santé sont inséparables pour le développement de l’enfant.....	43
Accorder une attention accrue au DPE.....	44
Conclusion	45
AGENDAS TRANSVERSALES.....	46
VIH -SIDA	46
Enseignement ouvert et à distance.....	47
Cadre de qualification et de certification	47
Technologies de l’Information et de la Communication (TIC).....	48
CONCLUSION	49
Rapports sur les progrès	49
Défis à la mise en œuvre.....	50
Coordination :	50
Mobilisation des ressources.....	50
BIBLIOGRAPHIE :	51
ANNEXES.....	52

Liste des tableaux

Tableau 1: Indice de Parité entre les Sexes pour le Taux Brut de Scolarisation au Primaire.....	16
Tableau 2: Indice de Parité entre les Sexes (IPS) pour le Taux Brut de Scolarisation au Secondaire	17
Tableau 3:Taux de retour des questionnaires de recensement des écoles	22

Tableau 4:Nombre d'Enseignant dans l'Enseignement Primaire et Secondaire	24
Tableau 5:Pourcentage d'enseignantes dans l'enseignement Primaire et Secondaire.....	25
Tableau 6: Ratio Elèves-Enseignant dans l'Enseignement Primaire et Secondaire	25
Tableau 7: Taux Brut de Scolarisation et les inscriptions dans l'enseignement supérieur	30
Tableau 8: Pourcentage de l'EFTP dans les programmes d'Enseignement Secondaire.....	33
Tableau 9: Pourcentage de Femmes inscrites dans les programmes d'ETFP	34
Tableau 10: Taux d'alphabétisation des jeunes par pays.....	35
Tableau 11:Ratio élèves-manuel pour le calcul et la lecture au primaire	36
Tableau 12: Taux de mortalité infantile	43

Liste des figures

Figure 1: Contribution des SIGE au suivi et évaluation des Cadres Africains et Internationaux de Développement.....	21
Figure 2: Disponibilité des données internationales par domaine prioritaire de l'UA	23

Liste des abréviations

ADEA	-	Association pour le Développement de l'Education en Afrique
ACALAN	-	Académie africaine des langues
BAD	-	Banque Africaine de Développement
COMEDAF	-	Conférence des Ministres de l'Education de l'Union Africaine
CEEAC	-	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CER	-	Communauté Economique Régionale
DCTP	-	Développement des Compétences Techniques et Professionnelles
DPE	-	Développement de la Petite Enfance
EPT	-	Education Pour Tous
EFTP	-	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
IPS	-	Indice de Parité entre Genres
ISU	-	Institut de Statistique de l'UNESCO
OMD	-	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PIB	-	Produit Intérieur Brut
PNB	-	Produit National Brut
TBS	-	Taux Brut de Scolarisation
SIGE	-	Système d'Information et de Gestion de l'Education
UNESCO	-	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

Résumé Analytique

La Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), créée en octobre 1983 et son Secrétariat Général mis en place en janvier 1985, compte actuellement 10 États membres à savoir l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RD Congo, Sao Tome & Principe et le Tchad. Elle a une superficie de 6 640 600 Km² pour une population estimée à 130 millions d'habitants.

Genre et culture

L'Objectif de ce domaine prioritaire est de mettre fin aux disparités entre les sexes, assurer l'égalité des sexes, responsabiliser les filles et les femmes dans l'ensemble du système éducatif tout en l'enrichissant avec les aspects positifs des valeurs culturelles africaines.

- Malgré de récentes améliorations, la situation des droits de l'homme dans la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) demeure précaire. Les conflits passés et actuels et les crises sociales continuent d'entraver la réalisation d'un large éventail des droits de l'homme ;
- Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) de l'enseignement primaire est en hausse dans tous les pays de la CEEAC avec des taux supérieurs à 100 pourcent au Burundi et au Congo sur la période 2006-2012. Cependant, malgré les efforts des pays de la région le TBS reste faible au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur -avec des taux variant de 2,8 pourcent pour la République Centrafricaine à 10 pourcent pour le Congo en 2012 ;
- En 2012, tous les pays de la région ont réalisés des progrès en matière d'équité entre les sexes. Le Burundi, le Congo, ont atteint la parité dans l'enseignement primaire. Tandis que l'Indice de parité de Sexes (IPS) est clairement en faveur des filles au Gabon avec 1,14 dans l'enseignement secondaire. Au niveau de l'enseignement supérieur, Sao Tome et Principe indique un IPS de 0,86, le plus élevé de la région. Malgré ces améliorations, l'équité entre les sexes en matière d'éducation dans la région demeure une question fondamentale qui continue de défavoriser les filles et les femmes au fur et à mesure qu'elles avancent dans le système éducatif ;
- Des progrès considérables ont été réalisés par les Etats membres de la CEEAC, avec l'amélioration de l'alphabétisation des jeunes, en particulier des jeunes femmes ;
- La CEEAC dispose d'une stratégie sous-régionale basée sur le développement des industries culturelles.

Systèmes d'information et de gestion de l'éducation (SIGE)

L'objectif de ce domaine prioritaire est d'inverser le phénomène actuel de manque de données afin de faciliter la planification basée sur les informations fiables et un suivi-évaluation rigoureux des performances des systèmes éducatifs

- La plupart des Etats membres de la CEEAC font face à des défis d'ordre institutionnel, organisationnel, humain, matériel et technique aux différents niveaux et étapes du processus de production des statistiques éducatives ;
- L'harmonisation des SIGE au niveau régionale demeure une préoccupation majeure car les pays sont encore à des stades différents en termes, de couverture de l'ensemble de leur système éducatif ;

- Presque tous les pays de la région produisent des indicateurs pour le suivi –évaluation du Plan d’Action de la Seconde Décennie de l’Education en Afrique ;
- Il existe un Plan d’Action régional de renforcement des SIGE de la région CEEAC en lien avec le Plan d’action de l’UA ainsi qu’un début de mécanisme de coordination et de partenariat pour le développement des SIGE de la région, notamment entre la BAD, l’ADEA et l’UNESCO. Egalement des diagnostics sur les SIGE sont disponibles pour la plupart des pays de la CEEAC.
- Concernant le taux de retour des questionnaires des recensements scolaires, le Burundi indiquait en 2012 un taux de retour de 100 pour cent pour les écoles primaires et secondaires publiques, il est suivi par l’Angola avec un taux de retour de 99 pour cent et le Cameroun 95,3 pour cent au niveau du secondaire. Cette large couverture constitue un facteur important dans la garantie d’un SIGE national efficace. Par contre de 2010 à 2012, le taux de retour des questionnaires est en baisse de 18,5 pour cent au Congo et 5,8 pour cent en République Centrafricaine ;
- Malgré l’existence de stratégie de renforcement de capacité des SIGE de la CEEAC, la disponibilité des données demeure faible avec une moyenne de 44 pourcent en 2012. L’enseignement supérieur avec seulement 11 pourcent de données disponibles en 2012 nécessite une attention particulière. Par ailleurs de 2006 à 2012, la disponibilité des données s’est relativement améliorée pour les autres domaines prioritaires, elle varie entre 20 et 68 pourcent

Développement de la profession enseignante

Le but de ce domaine prioritaire est de veiller à ce qu’il y ait des enseignants qualifiés en nombre suffisants pour répondre aux besoins des systèmes éducatifs

- En 2012, la RDC avec 345 486 d’enseignants avait le nombre d’enseignants le plus élevé de la région ; suivi par le Cameroun avec 84 467 enseignants ;
- En 2012, la cible continentale de 50 pour cent d’enseignantes au primaire est dépassée dans au moins 4 pays de la CEEAC à savoir, le Burundi avec 52 pour cent, le Cameroun 51 pour cent, le Congo 54 pour cent, et Sao Tome et Principe avec 56 pour cent. Ceci est signe encourageant en faveur du genre ;
- En 2012, la RCA avait le ratio élèves-enseignant le plus élevé de la région au niveau du primaire et du secondaire avec respectivement des ratios de 80,1 et 68,1. Malgré quelques progrès enregistrés, la CEEAC a du mal à se conformer à l’objectif du plan d’action de l’UA en ce qui concerne la satisfaction de la demande d’enseignants ainsi qu’en matière de parité de genre au niveau du primaire et du secondaire ;
- En 2011, la moyenne régionale d’enseignants qualifiés dans le primaire était de 67%, elle est inférieure à la moyenne de l’Afrique Subsaharienne de 75%. La question de la qualification des enseignants est alarmante notamment en Guinée Equatoriale et Sao Tomé ou moins de 50% des enseignants sont qualifiés¹).

¹ Le Profile EPT de la CEEAC, UNESCO BRED A DAKAR

Enseignement supérieur

L'objectif de ce domaine prioritaire est de revitaliser l'enseignement supérieur en Afrique grâce à des institutions fortes et dynamiques qui effectuent des travaux de recherche, d'enseignement et de proximité, dans un environnement où existe la liberté d'enseignement et l'autonomie des établissements d'enseignement, et dans le cadre général de l'obligation de rendre compte au public.

- Plusieurs initiatives de revitalisation de l'enseignement supérieur sont en cours au sein de la CEEAC, parmi lesquelles on peut citer: (i) la création de Pôles d'Excellence Technologiques Universitaires (ii) La création du Centre de formation et de perfectionnement des enseignants en sciences, mathématiques et technologie (CEMASTE) par le NEPAD. (iii) Dans le cadre de la mise en place de l'Université panafricaine, l'Afrique centrale abrite à l'Université de Yaoundé II depuis 2010, l'Institut des Humanités, Sciences humaines et de la Gouvernance, un bon indicateur des efforts de la région de promouvoir les réseaux de production du savoir et les centres d'excellence comme stratégie de mise en œuvre préconisée par l'UA
- La CEEAC dispose d'un accord de partenariat instituant le Consortium pour la Recherche, l'Innovation et la Formation en Afrique Centrale (CRIFDAC) avec l'Agence Inter Etablissements de recherche pour le développement (AIRD). L'évolution des inscriptions pour les deux pays disposant de données pour 2006 et 2012, révèle une augmentation massive des inscriptions dans l'enseignement supérieur avec des taux allant jusqu'à 180,6 pour cent en République Centrafricaine et 122,8 pour en RDC. Malgré cette amélioration, l'accès des populations à l'enseignement supérieur reste faible en RCA avec seulement 287 étudiants pour 100.000 habitants. En 2012 la RDC avait le plus grand nombre d'étudiants inscrits avec 511251 étudiants.
- Malgré des efforts considérables en faveur de l'équité dans l'enseignement supérieur, des inégalités persistent notamment en ce qui concerne le genre, Parmi les pays qui ont fourni des données, Sao Tome était le seul pays proche de la parité en 2012 avec un taux brut de scolarisation de 7,1 pour cent pour les femmes contre 8,2 pour cent pour les hommes.

Enseignement Technique et Formation Professionnelle

L'objectif de ce domaine prioritaire est de repenser les systèmes d'enseignement des États de sorte que les jeunes bénéficient d'une éducation de base obligatoire leur inculquant des compétences, des qualifications et des attitudes génériques majeures menant à une culture de formation permanente et d'esprit d'entreprise pour faire en sorte qu'ils s'adaptent au monde du travail en perpétuelle mutation.

- L'EFTP dans la CEEAC est souvent caractérisé par la dégradation ou la destruction des infrastructures académiques notamment dans les zones de post-conflits, l'insuffisance des équipements d'apprentissage, les faibles capacités techniques, financières, la forte pénurie d'enseignants qualifiés, de données et de statistiques sur le secteur de l'EFTP, l'inadéquation entre formations et besoins du marché ;
- Très peu de pays de la région disposent d'un observatoire ou de Système d'information sur le Marché du travail (SIMT) efficace capable d'identifier et de prédire les besoins en compétences sur les lieux de travail en suivant les dynamiques à l'œuvre sur le marché du travail ;
- Dans l'espace CEEAC, le Cameroun semble être le pays le mieux avancé en matière d'EFTP avec des curricula appropriés ; qui, en conformité avec le plan d'action de l'UA, a fait des

efforts perceptibles en matière d'ETFP. L'ensemble de son dispositif d'ETFP est basé sur l'Approche par les Compétences comme méthodologie de développement des contenus de formation, en vue de favoriser une meilleure adéquation avec le monde de l'emploi et une professionnalisation des enseignements ;

- La participation des femmes dans les programmes d'ETFP reste faible dans la région. En 2012, les femmes représentaient en moyenne 36 pourcent des inscrits dans les programmes d'ETFP.

Curricula et matériels pédagogiques

L'objectif de ce domaine prioritaire est de veiller à l'élaboration et à la fourniture de programmes équilibrés, pertinents et qui tiennent compte de la culture dans les écoles, appuyés par du matériel didactique dans toutes les formes et à tous les niveaux de l'éducation dans les Etats.

- La CEEAC a retenu la réforme des curricula comme un des axes de son plan d'action prioritaire 2009. Les divers processus de réformes dans les pays de la région ont connu certaines difficultés dont les plus fréquentes sont liées aux modalités de leur mise en œuvre, à leur coordination et pilotage, à la pénurie d'enseignants et d'encadreurs qualifiés, à l'insuffisance de ressources matérielles, pédagogiques et financières ;
- Seulement la moitié des pays ont fourni des données sur les ratios élèves –manuels, par conséquent il est difficile de dégager une tendance régionale. Cependant au Cameroun, en 2012 il n'y'avait qu'un (01) livre de calcul pour près de 14 élèves et un (01) livre de lecture pour 12 élèves. Cette situation impacte négativement sur les résultats d'apprentissage. Par contre en Sao Tome et Principe, chaque enfant disposait d'un livre de calcul et d'un livre de lecteur ;
- Le plan d'action prioritaire adopté par les ministres de l'Education des pays membres de la CEEAC en 2009, composé d'une douzaine de projets, comprend également l'utilisation des langues africaines comme médium d'instruction ;
- Dans la CEEAC, les pays sont à des niveaux différents en matière d'utilisation des langues africaines comme langues d'enseignement. Au Burundi, durant les quatre premières années du primaire, l'enseignement se fait en kirundi, tandis qu'à partir de la cinquième année, le français devient langue d'enseignement. Par contre, le Cameroun s'efforce de mettre en place un trilinguisme équilibré, fondé sur un double pari d'appartenance et de participation communautaire et nationale d'une part, et d'intégration régionale et africaine d'autre part.

Gestion de la Qualité

L'objectif de ce domaine prioritaire est de soutenir la promotion de l'accès, de l'importance, de l'équité et de l'efficacité de l'éducation par la mise en œuvre d'un système qualitatif de gestion de l'enseignement en Afrique aux niveaux national, régional et continental

- La majeure partie des initiatives dans ce domaine ciblent l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur.
- Au niveau national, seul le Cameroun dispose d'un organisme d'assurance qualité formellement établi, à savoir Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (CESRS), créé en 1991. Dans les autres pays de la région, c'est le Ministère de l'éducation qui est chargé de l'assurance qualité, à travers ces différents services.

- Le taux de redoublement est assez élevé dans la région, il varie de 11,4 pour cent pour la RDC à 36,3 pour cent pour le Burundi en 2011.
- Le Burundi enregistrait le taux de transition le plus faible de la région avec 40,6 pour cent en 2011, ce qui signifie que moins de 50 pour cent des enfants achevaient le cycle primaire tandis que la Guinée Equatoriale avait le taux de transition le plus élevé de la région avec 83,2 pour cent ;
- Pour ce qui est du taux de survie, il détermine la capacité de rétention du système éducatif et son efficacité interne. Le Cameroun, la Guinée Equatoriale et la RDC enregistraient les taux de survie à la dernière classe de l'enseignement primaire les plus élevés de la région avec respectivement 69,1 pour cent, 72,2 et 70,7 pour cent en 2011 ;
- L'absence de données sur le financement de l'éducation dans la CEEAC limite énormément les possibilités d'analyse. Seul le Burundi avait fourni des statistiques sur les dépenses d'éducation, qui, en 2012, allouait 26,6 pour cent de son budget à l'éducation, tandis que ses dépenses publiques en éducation s'élevaient à 5,9 pour cent de son Produit national brut (PNB), atteignant presque la norme indicative de 6 pour cent.

Développement de la petite enfance (DPE)

L'objectif de ce domaine prioritaire est d'encourager une approche holistique au développement du petit enfant en prenant en compte les aspects émotionnels, sociaux, cognitifs, physiques et spirituels.

- Il existe très peu d'initiatives régionales de développement de la petite enfance dans la CEEAC ;
- Dans la plupart des pays de la CEEAC, les services d'éducation et la prise en charge de la petite enfance (EPPE) sont généralement offerts par des opérateurs du secteur privé. Les centres sont souvent concentrés dans les zones urbaines et nanties,
- En avril 2013, les principales églises de l'Angola en partenariat avec le Gouvernement angolais, et avec l'appui de l'UNICEF, ont mis en place un programme dénommé « la recette du bonheur ». Ce programme, développé avec les communautés locales, est un kit de communication pour la promotion de 12 comportements clés permettant d'éviter certaines des principales maladies responsables des décès d'enfants et d'appuyer le développement de la petite enfance.
- En RDC, l'accès limité aux programmes d'EPPE a été aggravé par le nombre considérable d'enfants de moins de 15 ans dont les parents sont morts du SIDA et également par l'insuffisance d'éducateurs, l'un des principaux obstacles qui entravent les programmes de DPE ;
- Dans la région de la CEEAC en moyenne le taux de mortalité infantile était de 93 pour cent en 2005–2010 et 86 pour cent en 2010–2015 montrant une baisse significative de 7,4 pour cent. Tous les pays de la CEEAC ont mentionné des baisses de leurs taux de mortalité infantile. Ces diminutions considérables au sein de la région traduisent de grandes améliorations dans les programmes de soins de santé maternels et infantiles qui ont été mis en œuvre avec succès pendant cette période ;
- En 2009, plus d'un tiers des enfants de moins de cinq ans dans la région de la CEEAC étaient rachitiques

Principales tendances de la mise œuvre

Les chapitres suivants examinent les progrès réalisés au niveau national et régional dans la mise en œuvre des objectifs du Plan d'action de la Seconde Décennie de l'Éducation de l'UA. L'analyse est structurée sur la base de la matrice des actions et des interventions acceptées pour chaque domaine prioritaire du Plan d'action. Cependant, la couverture limitée des données pour renseigner les indicateurs, fait qu'il est difficile de réaliser des généralisations de fond sur les tendances.

La mise en œuvre du Plan d'action a connu un démarrage lent pour mobiliser les États membres, les partenaires et les communautés économiques régionales, en partie parce que la Division du Développement humain, de la Science et de la Technologie était en train de se mettre en place en 2006. De plus, l'Observatoire de l'UA, l'instance chargée du suivi de la mise en œuvre, n'a été officiellement lancé qu'en 2009 et bien qu'il ait joué un rôle significatif en coordonnant et légitimant le processus de création du système de suivi et d'évaluation du Plan d'action, il souffre énormément du manque de moyens adéquats. Malgré ces défis, l'impact de la Deuxième décennie pour l'éducation est perceptible de manière progressive sur le développement de l'éducation et de la formation sur le continent. Les chapitres suivants vont illustrer les réalisations considérables des pays et de la région CEEAC pour atteindre les objectifs du Plan d'action de l'UA ainsi que pour offrir la possibilité de tirer les leçons politiques sur la façon de surmonter les défis de la dernière année de la Décennie.

Considérations méthodologiques et historiques

La méthodologie utilisée pour produire les rapports sur les Perspectives de l'éducation de l'UA pour le Comité des ministres de l'Éducation de l'Afrique (COMEDAF) a évolué ces dernières années avec l'aide du Comité technique restreint du Système d'Information et de Gestion de l'Éducation (SIGE), dirigé par l'Observatoire de l'UA et l'assistance de l'ADEA et d'autres partenaires, en particulier l'ISU et l'UNICEF, les Communautés économiques régionales à savoir la SADC, la CEDEAO et COMESA, ainsi que des représentants des États membres. Depuis 2008, cette initiative dirigée par l'UA a créé un cadre de suivi du Plan d'action, identifié, piloté et élaboré les propriétés des indicateurs clés de la performance des domaines prioritaires, conçu les modèles de rapports et développé la base de données de l'UA Perspectives de l'éducation sur les données des séries chronologiques des indicateurs de l'éducation.

À travers une série d'ateliers, les objectifs de la Seconde décennie ont été présentés à plus de 40 États membres qui ont été encouragés à les incorporer dans leurs stratégies nationales. Ces États ont été impliqués dans l'examen des indicateurs clés du cadre de l'UA et formés sur les canevas d'utilisation pour la COMEDAF, ce qui a inclus leurs capacités à extraire les informations de la base de données Perspectives de l'éducation. En dépit de ces efforts et de l'affectation de ressources, la réponse des pays pour produire les rapports nationaux a été faible. Les régions de la SADC et de la CEDEAO ont été les plus réactives, alors que moins de la moitié de l'ensemble des pays africains a fourni les informations requises. Néanmoins, ces rapports nationaux alimentent les rapports des communautés économiques régionales qui ont été structurés conformément au cadre de suivi-évaluation de l'UA.

Le défi majeur rencontré pour produire les rapports régionaux et le rapport continental est la comparabilité des réalisations des pays et des régions. La question se pose là où les indicateurs quantitatifs pour mesurer la performance ne sont pas analogues. Il est essentiel de procéder à

l'harmonisation des définitions des indicateurs, des programmes et des cycles d'enseignement de façon à comparer des choses comparables. En conséquence, malgré le désir d'utiliser les statistiques transmises par les pays, il n'a pas été possible d'éviter l'utilisation de données internationales comparables, provenant principalement de l'ISU, comme base de cette comparaison. À l'exception de l'ISU, d'autres sources incluant l'UNICEF, la Division de la population des Nations unies, les estimations de la mortalité infantile, le Consortium d'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ), le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) et le Groupe inter-institutions des Nations unies pour l'estimation de la mortalité infantile ont également été utilisées. Les États membres ont rempli les lacunes subsistant avec les données nationales, quand c'est nécessaire.

Évaluer les indicateurs de performance du SIGE

Ce domaine prioritaire est mesuré par un certain nombre de mesures approximatives qui jugent si un État membre a un système d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) complet à tous ses niveaux d'éducation formelle, à savoir pré primaire, primaire, secondaire et supérieur. Une de ces mesures est la disponibilité de données internationales (provenant de l'Institut de statistique de l'UNESCO) pour les huit domaines prioritaires de l'éducation de l'Union africaine. Afin de déterminer si la couverture des indicateurs de performance d'un pays est complète, on effectue une comparaison entre le nombre attendu d'indicateurs requis par rapport au nombre réel d'indicateurs fournis pour chaque domaine prioritaire du plan d'action.

La disponibilité des données de chaque pays a été calculée en soustrayant le nombre de données manquantes du total des éléments de données possibles pour toutes les variables de l'indicateur, le cas échéant, pour chaque domaine prioritaire pour 2006 et 2012.

La comparaison de 2006, année de référence, par rapport à 2012 détermine le degré de progression d'un pays pour produire des données complètes sur son système éducatif.

Méthode de calcul des moyennes régionales et continentales pondérées

Pour calculer les moyennes régionales des indicateurs de l'éducation de l'UA, on part de l'hypothèse qu'il existe généralement des données qui manquent. Dans ces cas, la moyenne régionale est une approximation de la valeur réelle inconnue.

À l'ISU, les moyennes régionales sont dérivées à la fois des données nationales « publiables » et « imputées ». Les données publiables sont les données transmises à l'ISU par les États membres ou le résultat d'une estimation explicite faite par l'Institut fondée sur des normes préétablies. Dans les deux cas, ces données sont envoyées et soumises à l'examen des États membres avant d'être jugées publiables par l'ISU. Lorsque les données ne sont pas disponibles pour tous les pays de la région, l'ISU « impute » les données nationales à la seule fin de calculer les moyennes régionales.

En résumé, les données renseignant le rapport s'appuient énormément sur les contributions de différents partenaires, et en particulier l'ISU, l'ADEA ainsi que les Communautés économiques régionales et les pays. Néanmoins, l'évaluation de la performance est renseignée par le cadre des indicateurs élaborés par l'UA pour le suivi de la mise en œuvre du plan d'action.

DOMAINE PRIORITAIRE: GENDER ET CULTURE

Ce domaine prioritaire cherche à éliminer la discrimination fondée sur le genre et la culture dans l'éducation, qui est à la fois la cause et la conséquence d'inégalités profondément ancrées dans les sociétés.

En effet, la pauvreté, l'isolement géographique, l'origine ethnique, la culture, le handicap, les attitudes traditionnelles sont des facteurs susceptibles d'entraver la capacité des femmes et des filles à exercer leurs droits. Des pratiques, telles que les mariages et les grossesses précoces de même que des contenus et pratiques discriminatoires dans l'éducation continuent d'empêcher des millions de filles de s'inscrire à l'école, d'achever des études.

Prise en compte systématique des droits humains

Le Rapport de suivi sur l'EPT 2011 note qu'on a beaucoup négligé le rôle essentiel que pourrait jouer la protection des droits de l'homme pour faire avancer les objectifs de l'EPT. C'est ainsi que ce rapport, stipule que même si on parle beaucoup du « droit à l'éducation », les dispositions en matière de droits de l'homme ne sont généralement pas considérées comme des questions de politique éducative².

L'Union africaine, en intégrant la dimension culture et genre dans son plan d'action pour la seconde décennie de l'éducation, œuvre pour la promotion de l'égalité des chances d'accéder à un apprentissage de qualité, à l'abri de la discrimination fondée sur le genre, la culture ou toute autre formes de discrimination dans l'éducation formelle et non formelle. De façon générale, la situation des droits de l'homme dans la CEEAC demeure précaire. Les conflits passés et actuels et les crises sociales continuent d'entraver la réalisation d'un large éventail de droits de l'homme.

Cependant, tous les Etats membres de la CEEAC ont ratifié la Convention des Nations Unies sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes et adhèrent aux principes et recommandations énoncés dans les Plates-formes d'actions de Dakar et de Beijing³. Ils se sont engagés au niveau régional à mettre en œuvre les instruments internationaux et régionaux relatifs à l'égalité entre les sexes et à l'intégration de l'approche genre dans les politiques et programmes de développement. Par ailleurs, ils se sont engagés, au niveau national, à élaborer et adopter des politiques nationales genre et à mettre en place des mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation; à intégrer l'approche genre dans les politiques et programmes de développement aux niveaux national et sectoriel; à prendre des mesures appropriées en vue d'assurer l'accès équitable des hommes/garçons, des femmes/filles à l'éducation, à la formation, à l'information, à l'emploi et aux services de santé.

Malgré la ratification de ces différentes conventions, la parité des sexes dans l'éducation à tous les niveaux reste un objectif difficile à atteindre dans plusieurs Etats membres de la CEEAC. Des efforts sont encore nécessaires pour avoir et maintenir chaque fille et chaque garçon à l'école, d'accroître le nombre et la proportion d'enseignantes à tous les niveaux et rendre les contenus des enseignements sensibles à la dimension de genre et exempts de toute discrimination. Pour ce faire, il est nécessaire

² Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour Tous 2011.

³ CEEAC : Déclaration sur l'Égalité Entre les Hommes et les Femmes Fait et adopté à Brazzaville, le 27 janvier 2004
<http://pfb-cbfp.org/docs/news/Nov2010-Jan2011/Atelier%20Genre%20delegalite.pdf>

de développer les capacités des responsables de l'élaboration des politiques, des planificateurs, des enseignants et des autres personnels de l'éducation en ce qui concerne les approches soucieuses de l'égalité entre les genres.

Garantir l'accès universel équitable à l'éducation

L'accès à l'éducation n'est pas seulement un droit humain. C'est aussi une possibilité d'échapper à la pauvreté qui ouvre la voie à une série de bénéfices tout au long de la vie. Dans les pays à faibles revenus, une année supplémentaire d'éducation se traduit par un gain de revenu de près de 10% en moyenne. Une étude menée dans 50 pays entre 1960 et 2000 a montré qu'une année supplémentaire d'éducation pouvait générer une augmentation du PNB jusqu'à 0,37% par an. ⁴

Les bénéfices sont également d'ordre sanitaire. Il est ainsi démontré que l'éducation maternelle réduit la mortalité infantile. Chaque année d'éducation peut en effet diminuer ce risque de 7 à 9%.

⁵Les femmes ayant reçu une éducation sont en effet plus susceptibles d'accoucher dans des conditions sûres que les autres. Et si l'éducation seule ne peut enrayer l'épidémie de VIH et sida, elle est également un facteur clé pour limiter la propagation du virus.

Tableau 1: Indice de Parité entre les Sexes pour le Taux Brut de Scolarisation au Primaire

Country	Taux Brut de Scolarisation au primaire									IPS		
	Filles			Garçons			Total			Total		
	2006	2012	Différence	2006	2012	Différence	2006	2012	Différence	2006	2012	Différence
Angola	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Burundi	96,1	136,9	40,7	107,5	138	30,5	101,8	137,4	35,6	0,89	0,99	0,1
Cameroun	90,4	103,2	12,8	108	117,9	9,9	99,3	110,6	11,4	0,84	0,88	0,04
République Centrafricaine	54	81,3	27,2	78,6	109,3	30,7	66,2	95,2	29	0,69	0,74	0,05
Congo	104,8	113,4	8,5	115,8	105,5	-10,2	110,3	109,4	-0,9	0,91	1,07	0,16
République Démocratique du Congo	...	103,6	...	...	118,2	...	...	110,9	...	...	0,88	...
Guinée Equatoriale	...	89,6	...	...	91,8	...	...	90,7	...	...	0,98	...
Gabon	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sao Tome et Principe	...	116,3	...	...	120,1	...	...	118,3	...	...	0,97	...
Tchad	57,9	82,4	24,5	84,9	108,2	23,3	71,5	95,4	23,9	0,68	0,76	0,08
CEEAC	81,7	...	...	99,7	...	...	90,7	...	...	0,82	...	...
Afrique	92,7	...	...	102,7	...	...	97,7	...	...	0,9	...	...

Source: Institut de Statistique de l'UNESCO (2013),... données non disponibles

De l'analyse des données nationales telles qu'elles ressortent du tableau 1 ci-dessus, on conclut que deux pays de la CEEAC, à savoir, le Burundi -101,8 et le Congo -110,3 ont des TBS supérieurs à 100 pour cent pour les années 2006 et 2012. En 2012, quatre pays, le Burundi-136,9, le Cameroun-103,2, Congo-113,4, la RDC-103,6 et Sao Tome et Principe-116,3 avaient des TBS des filles supérieurs à 100 pour cent. Globalement, de 2006 à 2012, le TBS est en hausse dans les pays de la CEEAC, hormis le Congo qui a enregistré une baisse de 0,9 pour cent. Toujours pour la période 2006-2012, le TBS des filles croît plus vite que celui des garçons et il est en hausse dans au moins 5 pays de la CEEAC, avec un fort taux de croissance de 40 pour cent pour le Burundi et 27,2 pour cent pour la RCA. De 2006 à 2012, le TBS du Burundi est passé de 101,8 à 137,4 pour cent, soit un taux de croissance de

⁴ http://www.unesco.org/new/fr/hiv-and-aids/single-view/news/slowdown_in_access_to_education_in_africa/#.UxW0BMW9TIU

⁵ http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/gender-and-education/dynamic-single-content/news/slowdown_in_access_to_education_in_africa/

35 pour cent. C'est le pays qui a obtenu le taux de croissance le plus élevé du TBS dans la région CEEAC, cette tendance est vérifiée aussi bien pour les filles(40,7) que pour les garçons(30,7).

De 2006-2012, le Burundi, Cameroun, RCA, Tchad et le Congo, ont réalisés des progrès considérables pour l'atteinte de la parité entre les deux sexes. Pour confirmer cette tendance, l'Indice de Parité de Sexe (IPS) ⁶ au Congo est passé de 0,91 en 2006 à 1,07 en 2012, soit une augmentation de 18%. Ceci est clairement en faveur des filles en matière d'accès à l'enseignement primaire. La Guinée Equatoriale 0,98 et Sao Tome et Principe 0,97 ont des IPS très proche de 1, ces pays tendent vers la parité.

Tableau 2: Indice de Parité entre les Sexes (IPS) pour le Taux Brut de Scolarisation au Secondaire

Pays	Taux Brut de Scolarisation du Secondaire									IPS		
	Filles			Garçons			Total			Total		
	2006	2012	Différence	2006	2012	Différence	2006	2012	Différence	2006	2012	Différence
Angola	...	...	...	...	...	...	...	...	...	0,72	0,73	0,01
Burundi	11,7	24,2	12,5	16,3	33	16,7	14	28,5	14,5	0,79	0,86	0,07
Cameroun	20,4	46,4	26	25,8	54,3	28,4	23,2	50,4	27,2	...	0,51	...
République Centrafricaine	...	12,1	...	...	23,6	...	...	17,8	...	0,36	0,46	0,1
Congo	...	49,8	...	...	57,5	...	...	53,7	...	...	0,59	...
République Démocratique du Congo	...	32,2	...	...	54,5	...	...	43,3	...	...	...	...
Guinée Equatoriale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gabon	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1,14	...
Sao Tome et Principe	...	76,1	...	...	67	...	...	71,5	...	0,62	...	...
Tchad	8,5	14,3	5,8	23,7	31,2	7,6	16,1	22,8	6,7	...	0,87	...
CEEAC	21,8	...	...	34,9	...	...	28,3	...	...	0,84	...	...
Afrique	36,8	...	...	43,8	...	...	40,3	...	...	...	...	...

Source: Institut de Statistique de l'UNESCO (2013),... données non disponibles

En 2012 seuls trois pays, Cameroun, Congo et Sao Tome Principe ont des TBS supérieurs à 50 pour cent. De 2006 à 2012, le Cameroun a réalisé le taux de croissance le plus élevé du TBS avec 27,2 pour cent. Sao Tome Principe indique le TBS des filles le plus élevé 76,1 pour cent en 2012 parmi les pays qui ont fourni des données tandis que la RCA indique le TBS des filles le plus faible avec 12,1 pour cent pour la même année.

De 2006 à 2012, l'IPS, s'est amélioré positivement dans au moins trois des pays, à savoir l'Angola, le Burundi et la RCA. Cependant, la RCA avec un IPS de moins de 0,50 doit consacrer plus d'effort à matière d'accès des filles. Enfin, force est de constater que l'IPS au Gabon de 1,14 en 2012 est clairement en faveur des filles. Par ailleurs, en décembre 2013, sous l'impulsion du Bureau Régional multisectoriel UNESCO de Yaoundé, la CEEAC s'est dotée d'un plan d'action régional d'accélération de l'éducation des filles.

Quant à l'enseignement supérieur, très peu de pays de la région ont fourni des données. Cependant, les statistiques disponibles, nous renseigne que les pays de la CEEAC produisent très peu de cadres

⁶ Un IPS égal à 1 indique une parfaite parité entre individus des différents sexes. Des valeurs d'indice inférieures à 1 sont le signe de disparité en faveur des individus de sexe masculin tandis que des valeurs supérieures à 1 reflètent une disparité en faveur des individus de sexe féminin.

supérieurs pour les besoins de leur développement et encore moins de femmes cadres supérieurs. En effet, en 2012 l'IPS variait de 0,36 pour la RCA à 0,86 pour Sao Tome et Principe.

Les enfants déscolarisés

Dans la région de la CEEAC, les filles représentaient la plus grande partie des populations non scolarisées en âge de fréquenter l'école primaire. De 2006 à 2012, le nombre d'enfants déscolarisés en RCA-38,8 et au Congo-77,1 a connu une baisse significative. Par ailleurs, sur les cinq pays qui ont fourni des données, le Cameroun-294 813 enregistrait le nombre d'enfant déscolarisé le plus élevé de la région.

Renforcer les compétences en alphabétisation et développer les industries culturelles pour l'émancipation économique des hommes et des femmes

L'alphabétisation permet à l'individu d'apprendre, de mieux se former, et d'accroître ses compétences. C'est un facteur déterminant de la qualité du capital Humain. Les résultats des recherches montrent que l'alphabétisation améliore l'estime de soi et l'assurance des personnes. En fait, l'alphabétisation est un vecteur de connaissances et de compétences. C'est pourquoi l'atteinte de plusieurs Objectifs du Millénaire pour le Développement passe par la promotion de l'alphabétisation qui conduit à une véritable éducation de base des jeunes et adultes.

Dans la sous-région d'Afrique Centrale, cette situation met sur la touche du développement environ 7 millions de personnes, en majorité des femmes. Il s'agit là «d'un immense gâchis de potentiel»⁷.

Cependant, beaucoup de choses ont été faites pour améliorer l'alphabétisation dans cette région notamment celle des femmes. Dans la CEEAC, l'alphabétisation des femmes est en croissance rapide avec un taux de 3,8% en 2011 pour les adultes, plus rapide que celle des hommes chez les jeunes.

Etablir la liaison entre l'alphabétisation, la formation professionnelle et technique et l'éducation informelle avec les besoins de développement au niveau national peut être un meilleur vecteur pour renforcer les compétences en alphabétisation et développer les industries culturelles pour l'émancipation économique des hommes et des femmes de la CEEAC.

La culture est un puissant moteur de l'économie mondiale. D'après le rapport mondial 2009, les industries culturelles produisent plus de 7% du PIB mondial. Elles créent des emplois et génèrent des revenus substantiels, soit 1,3 milliards USD. Dans la région CEEAC, il existe un potentiel important en matière d'industries culturelles, notamment l'industrie de la musique en RDC et au Congo. Malheureusement cette industrie qui a produit de très grands musiciens dans le monde demeure dans un état embryonnaire entravant ainsi les opportunités d'emplois que pourraient générer l'industrie culturelle dans ces pays. Dans ce contexte, il est vital de comprendre quelle est la contribution de l'emploi culturel dans l'économie. En l'absence de méthodologies appropriées et de statistiques fiables, les pays ne pourront être en mesure d'évaluer l'ampleur et les caractéristiques de l'emploi culturel d'une manière comparable.

⁷ Message de Mme Irina BOKOVA, Directrice Générale de l'UNESCO, à l'occasion de la 44e journée internationale de l'alphabétisation).

La CEEAC entend donner une impulsion décisive à la stratégie d'intégration sous-régionale basée sur le développement des industries culturelles. A cet effet, des experts se sont réunis à Yaoundé pour réfléchir à la relance de l'industrie culturelle. Le forum des partenaires de la CEEAC pour la valorisation de la culture au service de l'intégration et du développement préconise la mise en œuvre d'un cadre de concertation qui permettra de créer des conditions favorables non seulement d'intégration sous-régionale, mais aussi au développement des entreprises et industries culturelles, et également à la valorisation du patrimoine culturel des dix pays de la région.

Accroître la synergie entre la culture et l'éducation

La nécessité de rétablir le lien entre l'éducation et la culture en Afrique a été reconnue au niveau le plus élevé de l'Union africaine lorsque le Sommet de Khartoum (tenu en 2006) a adopté une décision sur ce thème. Intégrer la culture africaine dans les systèmes d'éducation est un moyen de promouvoir et de renforcer les identités et valeurs culturelles et de préserver les acquis culturels du continent.

L'une des initiatives prometteuses au niveau continental est la création de l'Académie africaine des langues (ACALAN) en 2006, qui a pour mandat de développer et de promouvoir l'utilisation des langues africaines, parallèlement aux langues héritées de la colonisation, comme moyen de favoriser l'intégration et le développement de l'Afrique.

En 2007, l'ACALAN avec le concours du CERDOTOLA (point focal de l'ACALAN pour l'Afrique Centrale) a organisé une conférence régionale sur les politiques nationales : le rôle des langues transfrontalières et la place des langues de moindre diffusion en Afrique centrale.

De plus, la Charte de la renaissance culturelle africaine oblige les Etats africains à garantir l'accès de tous les citoyens à l'éducation et à la culture et à introduire les valeurs culturelles africaines dans les programmes éducatifs par la préparation et la mise en œuvre des réformes curriculaires nécessaires.

Conclusion

Des progrès considérables ont été réalisés par les Etats membres de la CEEAC, avec l'amélioration de l'alphabétisation des jeunes, en particulier des jeunes femmes. Mais également, des progrès ont été réalisés notamment en termes d'accès et d'achèvement dans le primaire. Malgré ces améliorations, l'équité entre les genres dans l'éducation dans la région de la CEEAC reste une question critique qui continue de désavantager les femmes à mesure qu'elles progressent dans les niveaux d'enseignement.

De manière générale, la région de la CEEAC a réalisé quelques progrès significatifs, cependant beaucoup reste à faire pour l'atteinte des objectifs du Plan d'Action de l'UA.

DOMAINE PRIORITAIRE 2 : SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE GESTION DE L'EDUCATION (SIGE)

L'objectif de ce domaine prioritaire est d'inverser la tendance au phénomène de «manque crucial de données» qui caractérise actuellement les statistiques éducatives de l'Afrique. Ce domaine est considéré comme étant un élément essentiel de l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la gestion de l'éducation et de la formation sur le continent.

Partenariats et mécanismes de coordination des SIGE

Sous le leadership et l'orientation de l'Institut Panafricain de l'Education et du Développement (IPED), l'UA a mis en place un comité technique restreint des SIGE pour le déploiement d'initiatives de renforcement des capacités des SIGE sur le continent. Ce comité est composé de représentants des principaux partenaires du développement de l'éducation en Afrique ainsi que deux représentants au moins de chacune des cinq Communautés Economiques Régionales. Le Groupe de Travail de l'ADEA sur la Gestion de l'Education et l'Appui aux Politiques (GTGEAP) sert de secrétariat au comité.

Ce mécanisme assure une coordination efficace des efforts des parties prenantes du secteur de l'éducation et des partenaires au développement dans l'appui aux programmes SIGE de l'UA au niveau régional.

Le GTGEAP ADEA, en collaboration avec le Département Statistique de la Banque Africaine de Développement, le Bureau Multi-pays de l'UNESCO à Yaoundé, l'IPED ainsi que l'antenne de l'Institut de Statistique de l'UNESCO de Yaoundé a mené une enquête d'évaluation des SIGE de tous les Etats membres de la CEEAC sauf Sao Tome Principe. Sur la base du rapport de cette enquête d'évaluation, un document de stratégie de renforcement de capacité SIGE de la CEEAC a été élaboré par le GTGEAP.

Par ailleurs, plusieurs réunions sous régionales ont été organisées sur les SIGE par les différents partenaires de la CEEAC. A ce titre, on peut citer l'atelier régional sur les SIGE de la CEEAC organisé par le Bureau Multi-pays de l'UNESCO à Yaoundé en septembre 2010 qui a regroupé les experts en SIGE des pays de la CEEAC, la BAD et l'ADEA ainsi que l'atelier d'appropriation des diagnostics SIGE des pays de la CEEAC et de validation de la stratégie régionale de renforcement des capacités statistiques et de l'Education et des outils PETU (pôles d'excellence et de technologies universitaires) en Novembre 2012 au Gabon, conjointement organisé par la BAD, la CEEAC, l'UNESCO (ISU et le BREDA) et l'ADEA en partenariat avec la Commission de l'Union Africaine à travers l'IPED.

Suivi du plan d'action

La fonction de « Suivi-Evaluation » est essentielle pour juger les progrès réalisés en direction des objectifs et des résultats attendus de la mise en œuvre des politiques éducatives. Un système de suivi-évaluation efficace nécessite la mise en place d'un Système d'Information performant, avec des indicateurs précis et mesurables, qui informent de manière systématique et continue sur les progrès dans le temps afin d'identifier les points forts et faibles et permettent par ailleurs de prendre les bonnes décisions qui soient toutes à la fois opportunes.

Figure 1: Contribution des SIGE au suivi et évaluation des Cadres Africains et Internationaux de Développement



Source : Résultat de l'enquête d'évaluation des SIGE de la CEEAC, 2011

A part le Gabon, tous les pays de la CEEAC ayant participé à l'enquête d'évaluation des SIGE produisent des indicateurs pour le Suivi –Evaluation du Plan d'Action de la Seconde Décennie de l'Education en Afrique.

Par ailleurs, ni le Gabon, ni la Guinée Equatoriale ne fournissent des statistiques pour le suivi de l'Initiative Accélérée de Mise en Œuvre (Fast track) du FTI.

Il existe un Plan d'Action régional de renforcement des SIGE de la Zone CEEAC en lien avec le Plan de l'UA. Des diagnostics sur les SIGE sont disponibles pour la plupart des pays de la CEEAC.

Harmonisation des statistiques éducatives

L'harmonisation des SIGE au niveau de la CEEAC est une préoccupation majeure car les pays sont encore à des stades différents en termes, de couverture de l'ensemble de leur système éducatif. Les pays n'utilisent pas souvent les mêmes méthodologies ni même des questionnaires standards pour la collecte, l'analyse et la production des statistiques. Néanmoins, on observe une tendance générale d'une couverture limitée aux sous-secteurs du pré-primaire, du primaire et du secondaire.

Renforcement des capacités SIGE

L'évaluation des capacités des SIGE des Etats membres de la CEEAC a permis de mettre en exergue les grands défis qui minent les SIGE de cette région en général et la production des statistiques éducatives en particulier dont les plus marquants sont : (i) Insuffisance du cadre juridique, institutionnel et manque de mécanisme de coordination, (ii) Inadéquation des ressources humaines et matérielles, (iii) faible mobilisation des ressources financières, (iv) faible qualité et couverture des statistiques produites, ainsi que des canaux de diffusion.

Tableau 3: Taux de retour des questionnaires de recensement des écoles

Pays	Taux de retour des questionnaires du recensement des écoles publiques					
	Primaire			Secondaire		
	2010	2012	Différence	2010	2012	Différence
Angola	79	...	...	99	...	...
Burundi	100	100	0	100	...	...
Cameroun	98,2	98,4	0,2	95,3	88,3	7
République Centrafricaine	93,6	87,8	-5,8	88,7	...	...
Congo	94,9	76,4	-18,5	...	68,5	...
République Démocratique du Congo	84,3	98,9	14,6	75,3	...	...
Guinée Equatoriale	94,7	...	...	...	...	...
Gabon	...	...	...	...	...	...
São Tomé/Principe	...	...	...	...	...	...
Tchad	91,8	...	...	88,7	...	...
ECCAS		...	...	...	...	...
Afrique	...	...	...	...	...	...

Source: Institut de Statistique de l'UNESCO (2013),... données non disponibles

Seulement la moitié des pays de la CEEAC ont fourni des données pour les années 2010 et 2012 pour le primaire selon le tableau 1 ci-dessus.

Concernant le primaire, le Burundi, avec un taux de couverture de 100 pour cent pour 2010 et 2012 a le meilleur taux de couverture de recensement des écoles parmi les pays de la CEEAC ayant fourni des données. De ce fait, il doit servir d'exemple pour les autres pays de la région.

De 2010 à 2012, le taux de couverture des questionnaires est en hausse dans deux pays, à savoir le Cameroun et la RDC. Par contre il est en baisse en RCA et au Congo. En 2010, le taux de couverture varie de 79 pour cent pour l'Angola à 100 pour cent pour le Burundi

Au niveau du secondaire, en 2010, les pays avec les meilleurs taux de couverture sont le Burundi avec 100 pour cent, suivi de l'Angola avec 99 pour cent et le Cameroun avec 95,5 pour cent. Pour l'année 2012, ces données ne sont disponibles que pour deux (02) pays, notamment le Cameroun avec 88,3 pour cent et le Congo avec 68,5 pour cent.

En général dans la CEEAC, sur les deux années 2010 et 2012, le primaire est mieux couvert que le secondaire

Production de statistiques éducatives

La production de statistiques dans la région est caractérisée par des Infrastructures statistiques faibles, une stratégie inadaptée de suivi des non-réponses ainsi que des approches méthodologiques insuffisantes, avec notamment la faiblesse méthodologique, problème lié au traitement des données manquantes, méthodologie et modèle de projection et de simulation non fiables inefficaces. Absence de processus harmonisés de traitement des statistiques. Absence d'une stratégie de gestion efficace des données et des archives. Absence de stratégie efficace de révision et d'intégration de nouveaux besoins en information.

Initiatives de renforcement de capacités SIGE

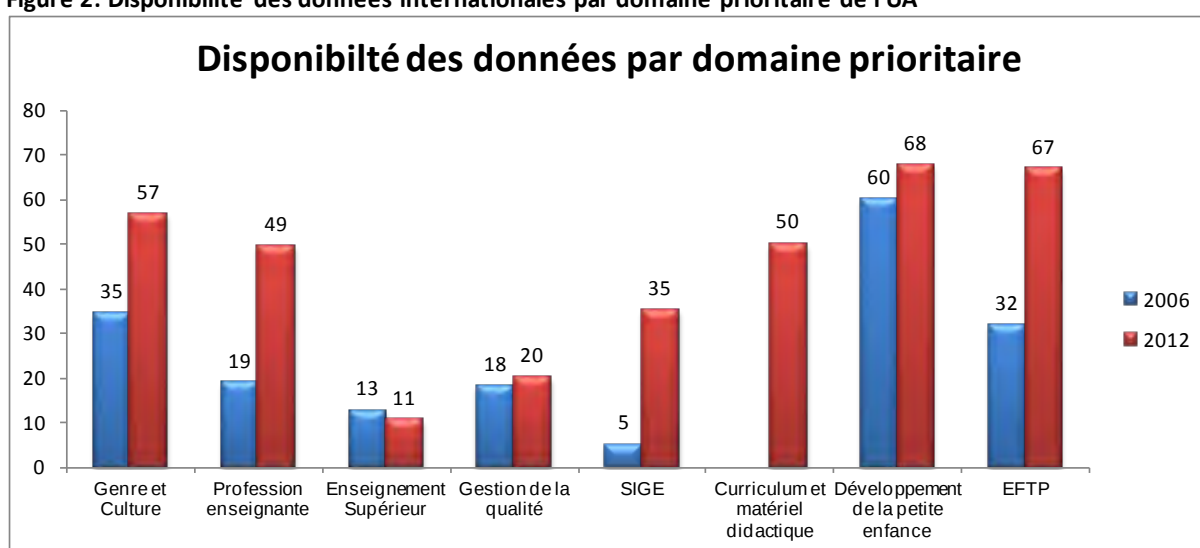
Le GTGEAP de l'ADEA en collaboration avec la division des statistiques de la BAD, a développé une stratégie de renforcement capacités des SIGE de la CEEAC. Cette stratégie comprend un plan d'action (2011-2015) qui s'articule autour des six (06) axes stratégiques suivants :

(i) Cadre législatif et juridique ; (ii) Méthodologie et Processus Statistiques ; (iii) Développement des sous-systèmes SIGE ; (iv) Qualité des données, amélioration et couverture ; (v) Disponibilité et adéquation des ressources ; (vi) Publication, distribution et utilisation de l'information.

Disponibilité des données internationales

Les données sur l'enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) et la petite enfance sont les plus disponibles dans la CEEAC avec un taux supérieur à 60 pourcent en 2012 suivi par le genre et la culture comme l'indique le graphique ci-dessous.

Figure 2: Disponibilité des données internationales par domaine prioritaire de l'UA



Conclusion :

La nécessité de produire des statistiques fiables et régulières dans un contexte d'amélioration de l'efficacité du pilotage et de la gouvernance des systèmes éducatifs s'impose à tous les pays de la CEEAC. Cependant, malgré la faiblesse des SIGE dans la région, l'espoir est permis avec la coordination des efforts des partenaires techniques et financiers et des pays pour la mise en place de Systèmes d'Information de Gestion de l'Education efficaces, robustes et harmonisés dans la région. Ceci permettra de disposer de système d'indicateurs pour suivre efficacement l'impact des politiques et réformes du secteur de l'éducation et de la formation et fournir des données justes, fiables et comparables à l'échelle régionale, continentale et même internationale.

DOMAINE PRIORITAIRE 3 : FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS

L'objectif du domaine prioritaire sur le Développement des enseignants est de « veiller à ce qu'il y ait des enseignants en nombre suffisant dans le but de satisfaire la demande des systèmes d'enseignement et s'assurer que tous les enseignants ont les qualifications requises et disposent des connaissances, compétences et aptitudes requises pour enseigner efficacement. Les enseignants devraient être également bien soutenus et bien payés pour permettre des niveaux élevés de motivation ». ⁸

L'offre en enseignants

Tableau 4: Nombre d'Enseignant dans l'Enseignement Primaire et Secondaire

Pays	Nombre d'Enseignants au Primaire			Nombre d'Enseignant au Secondaire		
	TOTAL			TOTAL		
	2006	2012	Variation en pourcentage	2006	2012	Variation en pourcentage
Angola	...	...	...	...	...	...
Burundi	24 452	42 052	72	6 770	14 141	108,9
Cameroun	67 081	84 467	25,9	43 193	79 943	85,1
République Centrafricaine	...	8 267	...	...	1848	...
Congo	11 260	16 527	46,8	...	18 165	...
République Démocratique du Congo	...	345 486	...	...	253 929	...
Guinée Equatoriale	...	3 517	...	...	...	...
Gabon	...	...	...	...	...	...
Sao Tome et Principe	...	1 183	...	...	...	...
Tchad	20670	34125	65,1	7962	15384	93,2
CEEAC	414527	...	...	268513,8	...	...
Afrique	3521916	...	...	2274510,8	...	...

Source: Institut de Statistique de l'UNESCO (2013), ... données non disponibles

De 2006 à 2012, le nombre d'enseignants dans l'enseignement primaire a augmenté dans au moins 4 pays de la CEEAC, à savoir, un accroissement de 72 pour cent au Burundi, 25,9 pour cent au Cameroun, 65,1 pour cent au Tchad et 46,8 pour cent au Congo.

En 2012, la RDC avec 345 486 d'enseignants avait le nombre d'enseignants le plus élevé de la région ; suivi par le Cameroun avec 84 467 enseignants. Au niveau de l'enseignement secondaire, seulement trois pays de la région ont fourni des données pour les deux années 2006 et 2012. Durant cette période, on constate une forte augmentation du nombre d'enseignants au Burundi avec 108,9 pour cent, suivi du Tchad avec 93,2 pour cent. De 2006 à 2012, on constate une forte augmentation du nombre d'enseignant au Burundi avec 108,9 pour cent. Globalement, l'offre d'enseignants s'améliore dans la région CEEAC, même si elle reste faible par rapport aux besoins réels d'enseignants.

⁸ Plan d'action de l'UA. P.7.

Déséquilibres de genre

Tableau 5: Pourcentage d'enseignantes dans l'enseignement Primaire et Secondaire

Pays	Pourcentage d'enseignantes au Primaire			Pourcentage d'enseignantes au Secondaire		
	Total		Variation en pourcentage	Total		Variation en pourcentage
	2006	2012		2006	2012	
Angola	...	...	...	...	...	...
Burundi	55,3	52,4	-2,9	23,0	20,8	-2,2
Cameroun	40,1	51,2	11,0	26,4	...	...
République Centrafricaine	...	19,9	...	...	11,0	...
Congo	47,1	53,5	6,4	...	9,3	...
République Démocratique du Congo	...	25,5	...	...	11,4	...
Guinée Equatoriale	...	38,9	...	...	...	...
Gabon	...	...	...	...	...	...
Sao Tome et Principe	...	56,0	...	...	...	...
Tchad	12,0	15,4	3,4	...	6,4	...
CEEAC	32,0	...	...	15,6	...	...
Afrique	46,7	...	...	35,0	...	...

Source: Institut de Statistique de l'UNESCO (2013), données non disponibles

En 2012, dans la CEEAC la cible continentale de 50 pour cent d'enseignantes au primaire est dépassée dans au moins 4 pays de la CEEAC à savoir, le Burundi avec 52 pour cent, le Cameroun 51 pour cent, le Congo 54 pour cent, et Sao Tome et Principe avec 56 pour cent. Mais il reste encore beaucoup à faire pour le reste des Etats membres. Concernant l'enseignement secondaire, l'objectif fixé au début de la seconde décennie d'atteindre à terme 35 pour cent d'enseignantes est loin d'être atteint dans la plupart des pays de la CEEAC avec des taux allant de 6,4 pour cent au Tchad à 20,8 pour cent au Burundi. Plus on monte dans les niveaux d'éducation, plus le déséquilibre est grand. De façon générale, il serait important que les pays de la CEEAC aient une politique volontariste en faveur du genre pour pallier à ce déséquilibre surtout dans l'enseignement secondaire où l'écart est assez grand entre les deux sexes.

Mesure de la demande en enseignants: le ratio élèves-enseignants

Tableau 6: Ratio Elèves-Enseignant dans l'Enseignement Primaire et Secondaire

Pays	Ratio Elèves- Enseignant au Primaire			Ratio Elèves- Enseignant au Secondaire		
	Total		Variation en pourcentage	Total		Variation en pourcentage
	2006	2012		2006	2012	
Angola	...	...	...	...	...	...
Burundi	54,2	47,1	-7,1	28,4	29,7	1,3
Cameroun	44,7	45,6	0,9	16,2	21,4	5,3
République Centrafricaine	...	80,1	...	...	68,1	...
Congo	54,8	44,4	-10,4	...	18,7	...
République Démocratique du Congo	...	34,7	...	...	15,3	...
Guinée Equatoriale	...	26,2	...	...	...	...
Gabon	...	...	...	...	...	...
Sao Tome et Principe	...	28,7	...	...	...	...
Tchad	62,7	61,3	-1,5	33,0	29,8	-3,2
CEEAC	42,0	...	...	19,4	...	...
Afrique	40,0	...	...	22,3	...	...

Source: Institut de Statistique de l'UNESCO(2013), ... Données non disponible

Pour faire une comparaison raisonnable entre pays de la région, il sera important de mettre l'accent sur le ratio élèves-enseignant car les chiffres absolus en soi ne disent pas grand-chose sur la mise à disposition par les pays, d'enseignants en quantité suffisante.

En 2006, la moyenne du ratio régional élèves-enseignant est de 42 au niveau du primaire ; légèrement supérieure à l'objectif du Plan d'action qui est de 40 élèves par enseignant⁹, tandis que celui du secondaire qui était de 19,4 était, lui, inférieur à la norme internationale de 30.

En 2012, la RCA avait le ratio élèves-enseignant le plus élevé de la région au niveau du primaire et du secondaire avec respectivement des ratios de 80,1 et 68,1. De 2006 à 2012, on constate cependant une amélioration du ratio élèves-enseignant dans le primaire notamment avec une baisse au Burundi de 7,1 pour cent, Tchad de 1,5 pour cent et au Congo de 10,4 pour cent, tandis qu'il se déprécie au Cameroun avec une légère hausse de 0,9. Au niveau du Secondaire, le ratio se détériore au Burundi 1,3 et au Cameroun 5,3 et s'améliore au Tchad avec une baisse de 3,2.

Globalement, malgré des progrès enregistrés, la CEEAC a du mal à se conformer à l'objectif du plan d'action en ce qui concerne la satisfaction de la demande d'enseignants au niveau du primaire et du secondaire notamment pour l'année 2012,

Formation, qualification des enseignants et défis liés à l'offre d'enseignants qualifiés et compétents

La qualité de l'éducation est essentiellement fonction de la qualité des enseignants. Former des enseignants compétents, c'est poser les bases d'une éducation de qualité, capable de doter les apprenants non seulement des savoir-faire utiles mais aussi des compétences de vie indispensables.

En 2011, le pourcentage d'enseignants qualifiés dans le primaire était de 67%, inférieur à la moyenne de l'Afrique Subsaharienne de 75%. Il est alarmant dans certains pays comme la Guinée Equatoriale et Sao Tome et Prince où moins de 50% des enseignants sont qualifiés.¹⁰

La moitié des pays de la CEEAC a fourni des données sur la formation des enseignants en 2012 au niveau du primaire contrairement au secondaire pour lequel les données ne sont disponibles que pour 3 pays. Le Burundi et la RDC indiquent les pourcentages de formation des enseignants du primaire les plus élevés de la région avec respectivement 95 et 93,5 pour cent en 2012 contrairement à la RCA où seulement 57,9 pour cent des enseignants ont reçu une formation.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, seulement 17 pour cent des enseignants du secondaire ont été formés en 2012 au Tchad. Ce taux doit interpeler les autorités tchadiennes à mettre les bouchées doubles pour la formation des enseignants qui est un gage de qualité de l'éducation. En effet, plusieurs pays africains ont dû recourir à des enseignants peu ou pas du tout qualifiés pour faire face à la demande d'enseignants accentuée par la volonté d'atteinte de l'EPT.

Cependant, il est important de faire la distinction entre un enseignant formé et un enseignant qualifié. Tous les enseignants « formés » ne possèdent pas les connaissances et les compétences professionnelles nécessaires pour être considérés comme « qualifiés » d'autant plus que beaucoup d'enseignants formés ne sont pas toujours qualifiés pour les postes qu'ils occupent. .

⁹ Ratio aligné sur le cadre indicatif de l'Initiative de mise en œuvre accélérée

¹⁰ Le Profile EPT de la CEEAC, UNESCO BRED A DAKAR

Malgré les efforts déployés par les pays de la région pour améliorer la formation et les compétences des enseignants, de nombreux défis demeurent et retardent ainsi l'atteinte des objectifs du plan d'action de l'UA à tous les niveaux d'enseignement en matière d'offre en enseignant.

Stratégie régionale sur les politiques des enseignants

La question enseignante reste, à l'heure actuelle, au cœur de tous les efforts tendant à améliorer la qualité de l'éducation. L'Unesco et ses Etats membres en ont pris conscience et l'une des réponses s'est matérialisée à travers l'initiative de formation des enseignants en Afrique Subsaharienne (TTISSA) lancée en 2006 à la quelle la CEEAC est partie prenante. D'ailleurs le Burundi avait entamé son diagnostic en se basant sur la méthodologie de TTISSA. Il y'a aussi le PACTED qui est coordonné par l'ADEA, l'UA, l'UNESCO, l'UNICEF, le Secrétariat du Commonwealth et l'OIF.

Par ailleurs, plusieurs initiatives existent dans la CEEAC pour une convergence des politiques enseignantes. En juin 2013, L'Institut International pour le Renforcement des Capacités en Afrique (IIRCA), avec l'appui des Bureaux UNESCO de l'Afrique Centrale a organisé un atelier de consultation et de formation sur le développement et la mise en œuvre des politiques relatives aux enseignants dans les pays de la CEEAC.

Cet atelier a formulé des recommandations aux différents pays de la CEEAC dont. l'une plus pertinentes est l'inscription du processus d'élaboration et de mise en œuvre de leur politique enseignante dans le cadre commun des politiques holistiques concernant le recrutement, la formation, le placement, la mobilité et le perfectionnement professionnel des enseignants.

Conditions de travail des enseignants

La question enseignante doit être considérée du point de vue de la formation des enseignants mais également dans toutes ses autres dimensions (statut, protection sociale, salaires, développement professionnel des enseignants, etc.). Cependant dans beaucoup de pays de la CEEAC, le métier d'enseignant est moins attractif car il existe très peu de mesures de motivations et d'accompagnements dans ce secteur. Les arriérés de salaires des enseignants sont une réalité dans la plupart des pays de la CEEAC. Les gouvernements ne parviennent pas à offrir des salaires compétitifs ainsi que des avantages comme la formation continue et les logements pour les enseignants alors que l'engagement des enseignants est une dimension essentielle pour atteindre un apprentissage et des normes d'enseignement de qualité.

Conclusion

L'Amélioration de l'accès à l'éducation a conduit à créer de nouveaux besoins en enseignants dans la région CEEAC, ce qui a par la suite poussé les pays à adopter différentes stratégies pour combler ce besoin ; souvent au détriment de la qualité de l'éducation. Au cours de ces dernières années, la région de la CEEAC a enregistré des progrès incontestables, notamment dans l'amélioration de l'offre d'enseignants, le ratio élèves- enseignant ainsi que la formation des enseignants. Cependant ces progrès sont insuffisants pour l'atteinte des objectifs du Plan d'action de l'UA.

Pour résoudre le problème de manque d'enseignants tout en maintenant la qualité de l'enseignement, il est impératif de perfectionner et professionnaliser les enseignants contractuels et élaborer des politiques plus attractives sur le statut contractuel des enseignants, la rémunération et les conditions de travail des enseignants.

DOMAINE PRIORITAIRE 4 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'objectif de ce domaine prioritaire du plan d'action de la Seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique de l'UA est de revitaliser l'enseignement supérieur en Afrique, grâce à des institutions fortes et dynamiques qui effectuent des travaux de recherche, d'enseignement et de proximité, dans un environnement où existe la liberté d'enseignement et l'autonomie des établissements d'enseignement, et dans le cadre général de l'obligation de rendre compte au public.

Reconnaissance croissante et revitalisation de l'enseignement supérieur

De plus en plus, les Etats et les partenaires de l'éducation en Afrique s'accordent sur la nécessité d'accentuer les efforts sur l'enseignement supérieur. Ce sous secteur de l'éducation est considéré comme un vecteur essentiel de développement national dans un contexte de mondialisation et de transition vers des économies du savoir qui exigent des qualifications et des compétences de haut niveau pour stimuler l'innovation et la croissance. Au niveau continental, l'Union Africaine considère le secteur de l'enseignement supérieur (ES) comme un facteur clé dans la production et l'amélioration du capital humain ; facteurs essentiels pour booster la croissance économique et la compétitivité mondiale.

Cependant, depuis 2009, la CEEAC dispose d'un programme d'éducation validé par les Chefs d'Etats et de gouvernements de la région. L'amélioration de l'enseignement supérieur y figure comme domaine prioritaire indispensable au développement économique, social et culturel de la sous région ; avec pour objectif de promouvoir les politiques qui favorisent la redynamisation et la prestation de la qualité de l'ES, tel que stipulé dans le plan d'action de l'UA.

L'objectif principal visé est la mobilité des étudiants et des enseignants. Cependant, compte tenu de l'ampleur du défi à relever et de l'insuffisance des moyens dont dispose l'institution sous régionale, la mutualisation des moyens institutionnels, humains et matériels est un gage de réussite pour l'atteinte de cet objectif. C'est ainsi que la CEEAC travaille avec l'ADEA, l'UNESCO, la BAD, l'UA et d'autres partenaires au développement.

Plusieurs initiatives de revitalisation de l'enseignement supérieur sont en cours au sein de la CEEAC, parmi lesquelles on peut citer : (i) la création de Pôles d'Excellence Technologiques Universitaires sous l'égide de l'UNESCO et de la BAD et sur la demande du gouvernement camerounais. (ii) La création du Centre de formation et de perfectionnement des enseignants en sciences, mathématiques et technologie (CEMASTE) au Gabon est un projet initié en 2009 par le Programme de l'UA Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et dont les retombées auront une portée continentale parce qu'il s'agit d'un centre pour tous les pays francophones. (iii) Egalement, dans le cadre de la mise en place de l'Université panafricaine, l'Afrique centrale abrite à l'Université de Yaoundé II depuis 2010, l'Institut des Humanités, Sciences humaines et de la Gouvernance, un bon indicateur des efforts de la région de promouvoir les réseaux de production du savoir et les centres d'excellence comme stratégie de mise en œuvre préconisée par l'UA, qui, il faut l'espérer, sauront à termes, entre autre but recherché, « faire le plaidoyer et mobiliser les ressources pour le renforcement des capacités et la connexion de l'enseignement supérieur en Afrique aux réseaux de connaissance »

Recherche et production du savoir

Le plus grand obstacle à la production du savoir en Afrique demeure la pauvreté des Etats et la faiblesse des capacités des universités, accentuée par la fuite des cerveaux vers des horizons plus promoteurs et attractifs. C'est dans ce contexte que plusieurs pays, notamment aussi ceux de la CEEAC, se sont engagés dans des réformes de leur système éducatif pour tenter d'en renforcer la gestion, d'améliorer la pertinence des enseignements et de renforcer les capacités des Universités en matière de recherche et de production du savoir. On note de nombreuses activités sur le continent allant dans cette direction et qui sont menées notamment à travers, les programmes de l'ADEA et de l'Union Africaine et auxquelles la CEEAC est partie prenante. Toujours dans la même dynamique, la CEEAC, dans l'optique d'allier innovation technologique et objectifs d'émergence économique a signé un accord de partenariat instituant le Consortium pour la Recherche, l'Innovation et la Formation en Afrique Centrale (CRIFDAC) avec l'Agence Inter Etablissements de recherche pour le développement (AIRD). Qui peut être vu comme un essai de promouvoir/ faciliter la coopération internationale, continentale et sous régionale Ce partenariat couvre des domaines aussi variés que la surveillance et la protection des forêts en Afrique centrale, l'agriculture et l'agroforesterie, la santé publique et la lutte contre les maladies émergentes, l'industrie, l'énergie et les transports, les sciences économiques et sociales, l'éducation et la formation ; un premier pas vers la promotion du développement de revues et magazines qui feront la promotion de la production et de la diffusion de publications universitaires

Promotion et développement de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur

L'assurance qualité dans l'enseignement supérieur est reconnue comme «un processus d'examen planifié et systématique d'une institution ou d'un programme afin de déterminer des normes acceptables de l'éducation ».¹¹

Les questions d'assurance qualité relèvent d'une importance capitale dans la zone CEEAC, compte tenu du fait que la qualité de nombreuses institutions d'enseignement supérieur de cette région a été affectée ces dernières années par de sérieux problèmes économiques, sociaux, politiques et par des situations de conflit. L'enseignement supérieur a connu une croissance spectaculaire dans toutes les régions du continent africain y compris la CEEAC. Il est caractérisé par un accroissement important du nombre d'étudiants (la République Centrafricaine RCA avec ses 12522 étudiants en 2012, a connu un taux de croissance de 180,6 pour cent par rapport à 2006), une diversification des programmes offerts avec un accent particulier sur la décentralisation de l'offre éducative mais surtout le développement de l'enseignement supérieur privé qui contribue à résorber les flux d'étudiant. Tout ceci milite pour la mise en place d'un mécanisme d'assurance qualité au niveau national et ou régional ou de participer à des initiatives continentales dans ce sens afin de contrôler la qualité des enseignements dans tous ces aspects et faire des progrès dans un monde qui se nourrit des connaissances et de la concurrence. D'où la décision des pays de la région de s'inscrire dans cette dynamique continentale portée par l'UA et l'ADEA sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur. Aussi, la CEEAC est partie prenante de l'initiative de l'Association des universités africaines (AUA) qui est en train de faciliter ce processus en favorisant la mise en place des systèmes nationaux

¹¹ Appui au Programme d'Assurance Qualité pour l'Enseignement Supérieur en Afrique. <http://www.aau.org/fr/content/appui-au-programme-dassurance-qualit%C3%A9-pour-lenseignement-sup%C3%A9rieur-en-afrique>

et régionaux d'assurance qualité sur le continent. La CEEAC est également partie prenante de l'initiative de l'ADEA sur la création d'un Cadre africain d'assurance qualité.¹² Par ailleurs, le CAMES dont la CEEAC est membre a décidé de mener la réflexion sur des sujets tels que les cahiers de charges des établissements privés, la démarche assurance qualité, la reconnaissance et l'équivalence des diplômes et le système LMD,

Financement de l'enseignement supérieur

Le financement de l'enseignement supérieur est une question complexe à laquelle sont confrontés tous les pays africains ; ceux de la CEEAC ne faisant pas exception. En dépit de cette situation, la gestion et le financement de l'enseignement demeure avant tout, la responsabilité des gouvernements malgré la rareté des ressources.

Les principales sources de financement de l'enseignement supérieur dans la région CEEAC, sont : l'Etat et/ou des collectivités territoriales décentralisées, les ressources propres des universités (les droits universitaires payés par les étudiants), la coopération bilatérale et multilatérale ou les retombées du point d'achèvement de l'initiative PPTE, les enseignants-chercheurs (exemple : le compte recherche de l'Université de Yaoundé 1 a reçu, en 2012-2013, la somme totale de 1 800 000 000 de francs CFA, soit environ 2 744 082.31 euros)¹³. Il y'a aussi les emprunts, les dons et legs qui sont des exemples de sources de financement diversifiées comme le demande le plan d'action de l'UA. Par ailleurs, les dépenses publiques par étudiant au Cameroun s'élevaient à 939,38 USD en 2011, en RCA à 930,91 USD, au Tchad à 2998,84 USD. Tandis que, les dépenses publiques par étudiant en pourcentage du PIB par habitant en 2011 s'élevaient à 41,91 au Cameroun, à 113,47 en RCA et 209,56 au Tchad.

Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur

Tableau 7: Taux Brut de Scolarisation et les inscriptions dans l'enseignement supérieur

Country	Taux Brut de Scolarisation à l'enseignement supérieur									Total des inscriptions dans l'enseignement supérieur		
	Femmes			Hommes			Total			Total		Variation en pourcentage
	2006	2012	Différence	2006	2012	Différence	2006	2012	Différence	2006	2012	
Angola	...	...	...	...	...	...	2,9	...	...	48 694	...	...
Burundi	1,4	...	...	3,2	...	...	2,3	...	...	17 953	...	...
Cameroun	5,7	...	...	7,8	...	...	6,8	...	...	120 298	...	...
République Centrafricaine	0,5	1,5	1,0	1,8	4,2	2,4	1,1	2,8	1,7	4 462	12 522	180,6
Congo	...	8,0	...	...	12,7	...	...	10,4	...	...	39 303	...
République Démocratique du Congo	...	5,8	...	...	10,6	...	4,5	8,2	3,7	229 443	511	122,8
Guinée Equatoriale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gabon	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sao Tome et Principe	...	7,1	...	...	8,2	...	...	7,7	...	...	1 421	...
Tchad	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
CEEAC	2,5	...	...	5,5	...	...	4,0	...	...	464 035	...	...
Afrique	8,4	...	...	10,7	...	...	9,5	...	...	8 644 080	...	...

Source: Institut de Statistique de l'UNESCO (2013), Données non disponibles

¹² Rapport de l'étude sur la Création du cadre africain d'assurance qualité, Pr Peter Okebukola et Pr. Juma Shabani, . Bamako 2002

¹³ http://www.codesria.org/IMG/pdf/PRESENTATION_DU_PROF_ASSAKO_-_ATELIER_OCDE-CODESRIA-IRD_-_08_OCT_2013.pdf

Seuls deux pays sur dix de la CEEAC, notamment la RCA et la RDC ont fourni des données sur le nombre total d'étudiant pour les années 2006 et 2012, permettant ainsi une comparaison de l'évolution des effectifs. L'évolution des inscriptions pour les deux pays disposant de données pour 2006 et 2012, révèle une augmentation massive des inscriptions dans l'enseignement supérieur avec des taux allant jusqu'à 180,6 pour cent en République Centrafricaine et 122,8 pour cent en RDC. Ce dernier avait le plus grand nombre d'étudiants inscrits en 2012 avec 511251 étudiants.

De 2006 à 2012, l'accès à l'éducation supérieur s'est amélioré en RCA et puis en RDC avec respectivement un accroissement des Taux Brut de Scolarisation de 1,7 et 3,7. Cependant, malgré cette amélioration, l'accès des populations à l'enseignement supérieur reste faible en RCA avec seulement 287 étudiants pour 100.000 habitants. En d'autres termes en moyenne 2 à 3 habitants sur 1.000 en RCA étaient inscrits dans les établissements d'enseignement supérieurs en 2012.

La dimension de l'équité

Malgré des efforts considérables en faveur de l'équité dans l'enseignement supérieur, l'inégalité dans ce sous secteur demeure en particulier selon le genre, la situation géographique et l'état d'handicap.

L'enseignement supérieur de la CEEAC est essentiellement dominé par les hommes. Parmi les pays qui ont fourni des données, Sao Tome et Principe était le seul pays proche de la parité en 2012. Par contre en RCA il y avait 3 hommes pour chaque femme inscrite. Le Congo et la RDC sont dans cette même dynamique. Nonobstant des efforts, il reste encore beaucoup à faire pour amener l'équité à un niveau acceptable dans la région. En 2012, seulement 18 pour cent des diplômés en science en RCA étaient des femmes contrairement à un pays comme le Rwanda où en 2012, 40 pour cent des diplômés en sciences étaient des femmes.

Acteurs du secteur privé : une forte croissance

Ces dernières années, les structures d'enseignements supérieurs privés sont en croissance exponentielle sur le continent africain. Elles contribuent à garantir l'accès à un large spectre de la société et à résorber les flux d'étudiant. Cependant, la qualité des enseignements dispensés dans ces structures privées laisse parfois à désirer et doit faire l'objet de d'avantage de contrôles qui soient plus strict de la part des pouvoirs publics afin de garantir de meilleurs produits.

Conclusion

En dépit des améliorations significatives en matière d'accès à l'enseignement supérieur, la proportion des populations ayant accès à ce sous secteur demeure faible dans la CEEAC. L'équité reste encore un important défi à relever dans cette région, très peu de femmes ont accès à l'enseignement supérieur, notamment à un secteur aussi sensible que les sciences reconnu mondialement comme un puissant levier de développement. Par contre les progrès réalisés par Sao Tome et Principe en matière d'équité doivent être encouragés et servir d'exemple aux autres pays de la région.

Par ailleurs, les initiatives en cours pour revitaliser l'enseignement supérieur dans la CEEAC, notamment avec la création de pôles d'excellences et la signature d'accord de partenariat avec des centres de recherches sur les secteurs clés de développement de cette région sont à encourager.

DOMAINE PRIORITAIRE 5 : - ENSEIGNEMENT ET FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP)

Au cours de la dernière décennie, la plupart des gouvernements africains ont pris conscience du rôle crucial que jouent les compétences techniques et professionnelles dans le renforcement de la productivité du travail et de la croissance économique. A cet effet de nombreux pays africains se sont engagés dans de vastes réformes politiques et initiatives visant à revitaliser leurs systèmes de développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP). Cette revitalisation dans un contexte de coopération et de dynamique régionale est accompagnée par l'Union africaine (UA), les Communautés économiques régionales (CER) dont la CEEAC, l'ADEA, l'UNESCO et le PNUD.

Défis auxquels font face l'enseignement et la formation techniques et professionnels

Dans la région CEEAC, l'EFTP est souvent caractérisé par la dégradation ou la destruction des infrastructures académiques notamment dans les zones de post-conflit, l'insuffisance des équipements d'apprentissage, les faibles capacités techniques, financières, la forte pénurie d'enseignants qualifiés, de données et de statistiques sur le secteur de l'EFTP, l'inadéquation entre formations et besoins du marchés. Très peu de pays de la région disposent d'un observatoire ou de Système d'information sur le Marché du travail (SIMT) fonctionnel, efficace, capable d'identifier et de prédire les carences et les besoins en compétences sur les lieux de travail en suivant les dynamiques à l'œuvre sur le marché du travail à des fins de planification du DCTP et pour s'assurer de l'adéquation entre l'offre en formation et les besoins du marché en compétences.

Egalement, les secteurs informel et non formel ne sont pas pris en compte dans les programmes de l'EFTP de la CEEAC, or c'est le secteur informel qui domine les économies des pays de cette région ; de même que l'essentiel des compétences professionnelles sont fournies de manière non formelle, informelle et / ou traditionnelle, notamment l'apprentissage. En effet, le secteur informel est mieux adapté pour habilitier les jeunes déscolarisés à trouver un emploi rémunéré s'il est mieux structuré et organisé.

Réponse des politiques aux besoins en matière d'EFTP

En Afrique, de nombreux pays se sont récemment engagés dans d'importantes réformes juridiques et politiques orientées vers un système d'offre d'EFTP plus global et flexible qui est mieux coordonné et géré.

Ces dernières années, l'approche de la formation par compétences (FPC) a été reconnue comme une méthodologie de formation améliorant la qualité de l'apprentissage. De nombreux pays de la CEEAC ont commencé à piloter cette approche dans leurs systèmes de formation. Cependant, l'efficacité de la FPC exige aussi des enseignants formés pour la dispenser et qui sont régulièrement exposés aux nouvelles technologies au moyen de stages périodiques dans l'industrie. Ceci n'est souvent pas le cas dans beaucoup de pays de la région

Dans l'espace CEEAC, le Cameroun semble être le pays le mieux avancé en matière d'EFTP avec des curricula appropriés ; qui, en conformité avec le plan d'action de l'UA, a fait des efforts perceptibles en matière d'EFTP. C'est ainsi que l'ensemble du dispositif d'EFTP adopté par le pays est basé sur l'Approche par Compétences (APC) comme méthodologie de développement des contenus de

formation, en vue de favoriser une meilleure adéquation avec le monde de l'emploi et une professionnalisation des enseignements. Pour ce faire, le Cameroun a opté pour le système d'alternance étude-travail, notamment dans des filières comme la Maintenance Hospitalière/Biomédicale (MHB) et les filières Esthétique-Coiffure (ESCO), Maintenance et Installation des Systèmes Electroniques(MISE). Concernant l'accès et l'égalité, le dispositif réglementaire en vigueur au Cameroun interdit toute sorte d'inégalité dans l'accès à l'EFTP ; la stratégie du secteur éducation encourage la mise en œuvre de discriminations positives à l'égard de personnes vulnérables, notamment les personnes vivant avec un handicap, le VIH/SIDA et les couches les plus défavorisées. Le gouvernement Camerounais, par le biais du Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (PARETFOP), encourage les filles à s'engager dans des cursus de l'ETFP, notamment avec l'octroi de bourses d'études aux filles lauréates des filières scientifiques et techniques. Les filières agricoles sont aujourd'hui prises en compte dans l'offre de formation professionnelle. ¹⁴

Participation des États membres dans le domaine de l'EFTP

Tableau 8: Pourcentage de l'EFTP dans les programmes d'Enseignement Secondaire

Country	Pourcentage d'EFTP dans le programme d'enseignement Secondaire Total			Pourcentage d'EFTP dans le programme d'enseignement du second cycle de l'enseignement Secondaire			Pourcentage d'EFTP dans le programme d'enseignement du premier cycle de l'enseignement Secondaire		
	Total		Différence	Total		Différence	Total		Différence
	2006	2012		2006	2012		2006	2012	
Angola	...	...	...	79,0	...	...	...	...	...
Burundi	6,2	4,1	-2,1	19,0	17,4	-1,6	2,8	0,5	-2,4
Cameroun	16,9	21,0	4,1	16,9	23,5	6,6	16,9	19,9	3,1
République Centrafricaine	...	3,1	...	...	9,2	...	...	1,4	...
Congo	...	10,1	...	...	22,4	...	...	5,3	...
République Démocratique du Congo	...	18,8	...	...	30,7	...	...	4,0	...
Guinée Equatoriale	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gabon	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sao Tome et Principe	...	3,3	...	...	23,5	...	...	...	...
Tchad	1,4	1,5	0,1	4,6	4,4	-0,2	0,3	0,3	0,0
CEEAC	20,6	...	...	40,9	...	...	7,7	...	...
Afrique	10,4	...	...	23,2	...	...	3,1	...	...

Source: Institut de Statistique de l'UNESCO (2013), Données non disponibles

En 2012, le Cameroun indiquait le pourcentage le plus élevé de la région avec 21 pour cent, il est suivi par la RDC avec 18,8 pour cent tandis que Sao Tome et la RCA fermaient la marche avec respectivement des taux de 3,3 et 3,1 pour cent. De 2006 à 2012, on constate une hausse de 4,1 pour cent au Cameroun, tandis que le pourcentage des programmes d'ETFP est en baisse de 2,1 pour cent au Burundi. Ces tendances sont confirmées pour les premiers et seconds cycles du secondaire. Dans le second cycle du secondaire, la RDC avait le pourcentage le plus élevé en 2012 avec 30,7 pour cent contrairement au premier cycle où c'est le Cameroun qui est en tête avec 19,9 pour cent, largement au-dessus des autres pays de la région dont les pourcentages varient entre 0,5 à 5,3 pour cent.

¹⁴ CENTRE UNESCO-UNIVOC I/P-TI_MINESEC CAMEROUN. ANONG Léon Inspecteur de Pédagogie/TI

Égalité hommes-femmes et autonomisation des femmes dans l'EFTP

Tableau 9: Pourcentage de Femmes inscrites dans les programmes d'EFTP

Pays	Pourcentage des programmes d'EFTP dans l'enseignement Secondaire Total			Pourcentage de femmes inscrites dans les programmes d'EFTP de l'enseignement Secondaire Total			Pourcentage de femmes inscrites dans les programmes d'EFTP du second cycle de l'enseignement Secondaire			Pourcentage de femmes inscrites dans les programmes d'EFTP du premier cycle de l'enseignement		
	Total		Variation en Pourcentage	Total		Variation en Pourcentage	Total		Variation en Pourcentage	Total		Variation en Pourcentage
	2006	2012		2006	2012		2006	2012		2006	2012	
Angola	...	...	...	...	...	...	40,0	...	...	...	...	...
Burundi	6,2	4,1	-2,1	49,0	33,1	-15,9	42,5	35,1	-7,4	60,3	13,3	-46,9
Cameroun	16,9	21,0	4,1	39,1	37,7	-1,4	39,1	40,0	0,9	39,1	36,6	-2,6
République Centrafricaine	...	3,1	...	...	37,3	...	...	41,6	...	...	29,7	...
Congo	1,4	1,5	0,1	35,4	39,1	3,7	41,1	42,9	1,8	4,2	12,3	8,1
République Démocratique du Congo	...	10,1	...	...	45,8	...	...	32,2	...	...	68,0	...
Guinée Equatoriale	...	18,8	...	...	33,8	...	...	34,2	...	...	29,9	...
Gabon	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sao Tome et Principe	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tchad	...	3,3	...	...	26,9	...	...	26,9	...	...	...	...
CEEAC	20,6	...	...	36,0	...	...	34,9	...	...	39,8	...	...
Afrique	10,4	...	...	42,3	...	...	43,8	...	...	35,8	...	...

Source: Institut de Statistique de l'UNESCO(2013), Données non disponibles

En 2006, près de 50 pour cent des élèves étaient des filles au Burundi, une tendance qui a malheureusement baissé en 2012 pour atteindre 33,1 pour cent, soit une baisse de 15,9 pour cent. En 2012, les filles représentaient 45,8 pour cent du total des inscrits en RDC. En 2012, le Tchad indiquait le pourcentage de filles le plus élevé au niveau du second cycle du secondaire avec 42,9 pour cent, soit une augmentation de 1,8 pour cent par rapport à 2006. Entre 2006 et 2012, l'inscription des filles au premier cycle de l'enseignement secondaire a considérablement chuté au Burundi, passant de 60,3 à 13,3, pour cent, soit une baisse significative de 46,9 pour cent.

Les jeunes et l'EFTP

Le Plan d'Action de l'UA met en évidence le rôle crucial que joue l'EFTP pour l'acquisition par les jeunes des compétences nécessaires pour entrer dans le monde du travail, et en particulier pour le renforcement des capacités en vue de la reconstruction nationale dans des situations de post-conflit comme c'est le cas dans beaucoup de pays de la CEEAC et au sein des groupes les plus vulnérables ainsi que pour résoudre le problème du chômage des jeunes sur le continent.

Dans la CEEA, les jeunes chômeurs constituent la principale main d'œuvre des mouvements armés et des bandes criminelles. L'insertion ou la réinsertion de ces jeunes nécessite un EFTP mieux structuré avec des programmes spécifiques. La République démocratique du Congo et le Burundi ont bénéficié des initiatives de l'UA en faveur de l'EFTP en situation de post-conflit, qui ont permis à environ 300 jeunes de participer à des programmes de développement des compétences.¹⁵

Cependant, vue l'ampleur du chômage des jeunes dans ces pays, il faudrait des initiatives de plus grande envergure pour espérer avoir un effet sur l'insertion socioprofessionnelles des jeunes et donc leur chômage ainsi que sur la croissance et le développement durable des économies.

¹⁵ Réponse de la Commission de l'Union africaine

Tableau 10: Taux d'alphabétisation des jeunes par pays

PAYS	Taux d'alphabétisation des jeunes								
	(15 à 24 ans)								
	FILLES/FEMMES			GARCONS/HOMMES			TOTAL		
	1995-2004	2005-2014	Différence	1995-2004	2005-2014	Différence	1995-2004	2005-2014	Différence
Angola	63	66	2.3	84	81	-2.9	72	73	0.9
Burundi	70	76	5.9	77	77	0.1	73	77	3.2
Cameroun	78	77	-0.5	88	89	1.0	83	83	0.0
République Centrafricaine	49	57	8.3	73	72	-0.4	61	65	3.9
Congo	...	78	..	...	87	...	...	80	...
République Démocratique du Congo	63	62	-1.4	78	69	-8.9	70	65	-5.0
Guinée Equatoriale	97	98	1.6	98	98	0.1	97	98	0.8
Gabon	96	97	1.1	98	99	0.8	97	98	0.9
Sao Tome et Principe	95	96	1.0	96	95	-1.1	95	95	-0.1
Tchad	31	39	8.2	54	54	-0.2	42	46	4.6
Moyenne CER	63.5	64.6	1.1	78.6	74.0	-4.6	70.7	69.2	-1.5
Moyenne continentale pondérée	64.2	69.9	6	77.3	79.0	2	70.5	74.5	4

Source : l'Institut de statistique de l'UNESCO, 2011... Pas de données disponibles

Dans la région de la CEEAC le taux d'alphabétisation des jeunes était en moyenne de 70,7 pour cent dans la période 1995–2004 et 69,2 pour cent durant celle 2005–2014 soit une légère diminution de 1,5 pour cent entre ces deux périodes. De 2005-2014, la moyenne régionale de 69,2 pourcent est inférieure à celle continentale de 74,5 pourcent. Sur les deux périodes 1995-2004 et 2005-2014, le taux d'alphabétisation des jeunes femmes a augmenté de 1,1 pour cent alors que celui des jeunes hommes a connu une baisse de 4,6 pour cent ; ce qui révèle une nette amélioration dans la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation pertinents ciblant la jeune population féminine et visant à combler les disparités. Entre 2005-2014 trois pays ont mentionné des taux conséquents d'alphabétisation des jeunes femmes: 98 pour cent en Guinée Equatoriale, 97 pour cent au Gabon et 96 pour cent à Sao Tome et Principe. Malgré une augmentation de 8,2 pour cent entre les deux périodes, le Tchad a déclaré le taux d'alphabétisation des jeunes femmes le plus faible de la région avec seulement 31 pour cent pour la période 1995–2004 et 39 pour cent en 2005–2015.

Conclusion :

Malgré la prise de conscience des décideurs de la CEEAC sur l'importance de l'ETFP et le DCTP dans le développement de leur région, beaucoup de choses restent à faire, notamment en matière de curricula, de formation des enseignants, de matériels et équipements pour les travaux pratiques et aussi à la dimension de l'accès des filles et femmes aux formations qui, longtemps, ont été considérées comme la chasse gardée des hommes. Les reformes entreprises au Cameroun pour redynamiser son EFTP pourraient servir d'exemple aux autres pays de la région afin d'offrir davantage d'options en termes de programmes d'ETFP et de DCTP à leurs populations.

DOMAINE PRIORITAIRE 6 : CURRICULA ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

L'objectif de ce domaine prioritaire est de veiller à l'élaboration et à la fourniture de programmes équilibrés, pertinents et qui tiennent compte de la culture dans les écoles, appuyés par du

matériel didactique dans toutes les formes et à tous les niveaux de l'éducation dans les Etats membres.¹⁶

Réformes curriculaires

En 2009, la CEEAC a retenu la réforme des curricula comme un des axes de son plan d'action prioritaire. Cependant, les pays ont adopté des démarches différentes pour leur réforme curriculaire. Tantôt il est remarqué une démarche plus globale, tantôt c'est à travers des innovations, surtout pédagogiques, isolées et progressives que la refondation se réalise.

Les divers processus de réformes ont connu certaines difficultés dont les plus fréquentes sont liées aux modalités de leur mise en œuvre, à leur coordination et pilotage, à la pénurie d'enseignants et d'encadreurs qualifiés, à l'insuffisance de ressources matérielles, pédagogiques et financières.

Au Cameroun, les programmes scolaires ont été modifiés à partir des années 2000 en les adaptant à la pédagogie par objectifs et en introduisant l'approche pédagogique basée sur le développement de la pensée inférentielle. Par ailleurs, les méthodes d'enseignement ont également été réorientées dans le sens d'une prise en compte accrue des méthodes de pédagogie active centrée sur l'apprenant. Ces initiatives pédagogiques ont été développées dans le cadre de la nouvelle approche pédagogique (NAP) et appuyées par la coopération française à travers le PASECA (programme d'appui au secteur éducatif camerounais).

Au niveau de l'enseignement supérieur, les pays membres de la CEEAC ont avalisé l'instauration du modèle de Bologne dans leurs universités, par la Déclaration de Libreville en février 2005 qui créait l'espace CEMAC de l'enseignement supérieur et universitaire. Depuis, les différents pays de la CEEAC ont entamé la réflexion sur l'instauration du système License Master Doctorat (LMD) dans leurs universités. Actuellement, cette réforme LMD est en expérimentation dans presque tous les pays de la région.

Matériels didactiques et pédagogiques

Tableau 11: Ratio élèves-manuel pour le calcul et la lecture au primaire

PAYS	Ratio élèves -manuel (établissements primaires publics)	Ratio élèves - manuel (établissements primaires publics)
	Calcul	Lecture
	2012	2012
Angola		
Burundi		
Cameroun	13,9	12
République Centrafricaine	1,4	1,4
Tchad	4,9	5,1
Congo	2,8	2,3
République Démocratique du Congo		
Guinée Equatoriale		
Gabon		
São Tome/Principe	1	1
Moyenne CER	...	...
Moyenne continentale pondérée	...	...

Source: Institut de Statistique de l'UNESCO (2013), données non disponibles

Seulement la moitié des pays ont fourni des données sur les ratios élèves-manuels. Ces chiffres nous indiquent qu'au Cameroun, il y'a qu'un (01) livre de calcul pour près de 14 élèves et un (01) livre de lecture pour 12 élèves. Cette situation impacte négativement sur les résultats d'apprentissage. Par contre en Sao Tome Principe, chaque enfant dispose d'un livre de calcul et d'un livre de lecteur, une

¹⁶ Plan d'action Seconde Décennie de l'Educaton de l'UA

situation encourageante, qui devrait inspirer les autres pays de la région afin que chaque enfant puisse disposer d'un livre pour chaque matière fondamentale enseignée.

Langues Africaines

La langue est un autre sujet de préoccupation dans les systèmes d'enseignement africains. L'utilisation prépondérante de langues «étrangères» comme medium d'enseignement désavantage les apprenants et érige des barrières entre l'école et la communauté. Il a été démontré que les enfants qui étudient dans les langues locales, au cours des premières années d'école, ont des meilleurs résultats scolaires.¹⁷

A l'instar des autres régions du continent, l'utilisation des langues africaines comme medium d'enseignement interpelle les décideurs de la CEEAC. C'est ainsi qu'en 2007, avec l'appui de l'Académie africaine des langues (ACALAN), les pays de la région ont organisé une conférence régionale, sur les « Politiques nationales : le rôle des langues transfrontalières et la place des langues de moindre diffusion en Afrique centrale ». Cette conférence a formulé les recommandations suivantes aux pays de la région :

- ✓ La mise en application de toutes les décisions prises en faveur de la promotion des langues africaines par la défunte Organisation de l'Unité Africaine (OUA), l'Union Africaine, l'UNESCO, l'OIF et l'ADEA
- ✓ La mise en place, au niveau national, de la codification de toutes les langues (tâches des structures nationales chargées de la promotion des langues nationales)
- ✓ L'utilisation des langues africaines comme medium d'enseignement, au moins pour tout le cursus primaire et leurs prises en compte dans les examens
- ✓ La création de départements des langues africaines dans les universités
- ✓ L'enseignement des langues africaines en tant que langues vivantes et langues étrangères.
- ✓ L'utilisation des langues africaines dans le domaine des TIC L'édition de dictionnaires monolingues, d'ouvrages de lecture pour enfants et pour adultes, de grammaires descriptives et de grammaires pédagogiques.¹⁸

En 2009, le plan d'action prioritaire adopté par les ministres de l'Education des pays membres de la CEEAC, composé d'une douzaine de projets, comprend également l'utilisation des langues africaines comme médium d'instruction.

Par ailleurs, les pays de la CEEAC sont à des niveaux différents en matière d'utilisation des langues africaines comme langue d'enseignement.

Au Burundi par exemple, l'enseignement des quatre premières années du primaire se fait en kirundi tandis qu'à partir de la cinquième année, le français devient langue d'enseignement. Le Cameroun s'efforce de mettre en place un trilinguisme équilibré fondé sur un double pari d'appartenance et de participation communautaire et nationale d'une part, et d'intégration régionale et africaine d'autre part.

¹⁷ Plan d'action Seconde Ddécennie de l'Educaton de l'UA

¹⁸ http://www.acalan.org/fr/confeven/colloques_regionaux/rapport_afrique_centrale.pdf
<http://www.adeanet.org/bulletin/b103/texte.html>

Cependant l'utilisation effective des langues africaines dans l'enseignement dans la région est confrontée à l'insuffisante technicisation des langues africaines; le manque de documents de référence, de matériels de lecture et d'apprentissage; l'attitude négative envers les langues africaines qui prévaut largement encore parce que les langues des anciennes métropoles coloniales sont restées les langues du pouvoir.

Initiatives nationales, régionales et continentales sur le curriculum

Les Assises sur les réformes curriculaires de juillet 2010 à Brazzaville (Congo) ont permis aux représentants des ministères, aux chercheurs, aux encadreurs pédagogiques et aux enseignants d'échanger sur l'état d'avancement des réformes curriculaires, leur élaboration, leur implantation et le suivi-évaluation nécessaire pour une régulation efficace. Egalement un Cadre d'action indiquant les objectifs prioritaires a été adopté par les participants.

Dans le cadre d'un projet pilote (projet éducation 2) financé par la Banque africaine de développement (BAD) le Cameroun a introduit en 2003 l'APC visant à réduire les redoublements en développant des activités de remédiation. De 2002 à 2005, le Gabon a mis en place l'Approche Par les Compétences (APC) dans ses écoles.

L'OIF, en partenariat avec la CONFEMEN a mis en œuvre plusieurs activités dont la formation de 30 cadres techniques et pédagogiques de neuf pays dont pour la CEEAC le Burundi, le Cameroun, la République démocratique du Congo, et le Tchad à l'élaboration d'une politique linguistique et éducative prenant en compte les langues nationales, le renforcement des capacités des dispositifs pédagogiques (écoles normales, instituts de formation, centres d'animation pédagogique, instituts des langues) grâce à la formation de 600 linguistes et de pédagogues de sept pays dont deux de la CEEAC, le Cameroun, et le Tchad aux principes, à la méthodologie et aux techniques de l'enseignement bilingue.

Egalement, Plusieurs pays de la CEEAC ont adhéré à l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres de l'OIF. Dans le cadre du programme d'apprentissage du français dans un contexte multilingue, l'OIF a innové par l'élaboration d'un ouvrage relatif à la bi-grammaire lingala-français. Cet ouvrage, articulé en cinq chapitres, propose les notions fondamentales de la grammaire en lingala, dont l'alphabet et les éléments d'orthographe, le groupe nominal, le groupe verbal, la phrase simple et la phrase complexe.

Conclusion

La CEEAC, en inscrivant la réforme des curriculas dans son plan d'action prioritaire, accorde à ce domaine une importance particulière. Cependant, cette réforme doit être mieux encadrée et orientée vers le développement de compétences en liens avec les besoins des marchés de travail au niveau national, régional et international et une meilleure intégration des problématiques sociétales. Egalement, la situation de la région appelle à une dotation plus conséquente de manuels de calcul et de lecture afin de ramener le ratio élèves- manuel à un niveau qui se rapproche des meilleurs pratiques dans ce domaine.

DOMAINE PRIORITAIRE 7 : LA GESTION DE QUALITÉ

L'objectif de ce domaine prioritaire est de soutenir la promotion de l'accès, de l'importance, de l'équité et de l'efficacité de l'éducation en Afrique par la mise en œuvre d'un système qualitatif de gestion de l'enseignement aux niveaux national, régional et continental.¹⁹

Initiatives sur les mécanismes d'assurance qualité dans l'éducation formelle et non formelle

La majeure partie des initiatives dans ce domaine ciblent l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur. La CEEAC est partie prenante des mécanismes continentaux d'assurance qualité, notamment l'harmonisation des systèmes d'enseignement supérieur dont le but est de renforcer la gestion, d'améliorer la pertinence des enseignements et renforcer les capacités des Universités. Ces initiatives continentales sont appuyées entre autre par l'Association des Universités Africaines (AUA), le Conseil Africain et Malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), l'ADEA et le Réseau Africain d'Assurance Qualité (AfriQAN). Une initiative majeure concerne le suivi de la Convention d'Arusha.

On peut aussi citer deux (02) nouvelles initiatives nées sous l'impulsion de l'UNESCO pour promouvoir l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique notamment la mise en place d'un mécanisme de coordination pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique et un nouveau cadre de partenariat intégré pour le développement des capacités de gouvernance et d'assurance qualité en Afrique.

Au niveau national, seul le Cameroun dispose d'un organisme d'assurance qualité formellement établi, à savoir Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (CESRS), créé en 1991. Le CESRS n'accrédite que les établissements privés et ne dispose d'aucune autonomie.²⁰

Dans les autres pays de la région c'est le Ministère de l'éducation qui est chargé de l'assurance qualité, à travers ces différents services.

En ce qui concerne, l'éducation non formelle, le Groupe de travail de l'ADEA sur l'Education non formelle (GTENF), l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (IULL) et le Conseil régional pour l'éducation et l'alphabétisation en Afrique (CREAA) ont élaboré plusieurs mesures pour normaliser l'offre d'éducation non formelle à travers le continent. Les pays de la CEEAC sont parties prenantes de ces initiatives.

Gestion efficace des ressources pour la qualité

La qualité peut être perçue comme un concept dynamique, mais de toute évidence, le processus d'acquisition des connaissances est au centre de la qualité de l'enseignement.

Les notions d'efficacité et de qualité sont complexes et difficiles à analyser, raison pour laquelle, l'analyse va se focaliser sur le taux de redoublement dans l'enseignement primaire, le taux de

¹⁹ Plan d'Action Seconde Décennie de L'Educaton pour l'AFRIQUE (2006 - 2015)

²⁰ Amélioration de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne: Etat de la question, défis, opportunités et pratiques positives. Peter Materu.

transition du primaire au secondaire, et le taux de survie à la dernière classe de l'enseignement primaire.

Le taux de redoublement est assez élevé dans la région, il varie de 11,4 pour cent pour la RDC à 36,3 pour cent pour le Burundi en 2011. Seuls le Cameroun et la RDC affichent un taux de redoublement inférieur à 20 pour cent. La situation est alarmante au Burundi qui a connu une hausse de 2,5 pour cent par rapport à 2006 alors qu'au contraire, celui-ci est en baisse au Cameroun et en RCA respectivement de 11,3 pour cent et 10 pour cent.

Le Burundi indiquait le taux de transition le plus faible de la région avec 40,6 pour cent en 2011, ce qui signifie que moins de 50 pour cent des enfants achevaient le cycle primaire tandis que la Guinée Equatoriale avait le taux de transition le plus élevé de la région avec 83,2 pour cent. L'analyse des données disponibles révèle que ce taux est plus élevé chez les garçons que chez les filles dans presque tous les pays de la région sauf en RCA et au Tchad. De 2006 à 2011, le taux de transition du primaire au secondaire est passé de 35,8 à 55,5 pour cent au Cameroun, soit une hausse de 19,7 pour cent.

Pour ce qui est du taux de survie, celui-ci détermine la capacité de rétention du système éducatif et son efficacité interne. Le Cameroun, la Guinée Equatoriale et la RDC indiquaient les taux de survie à la dernière classe de l'enseignement primaire les plus élevés de la région avec respectivement 69,1 pour cent, 72,2 et 70,7 pour cent en 2011. .

Le financement du développement de l'éducation

La gestion et le financement de l'éducation dans la CEEAC demeurent avant tout, la responsabilité des gouvernements malgré la rareté des ressources. Cependant, le secteur privé, les communautés et les ménages ont un rôle à jouer dans le financement de l'éducation, notamment à travers les frais de scolarité, les cotisations des associations de parents d'élèves, etc.

L'engagement des gouvernements en faveur de l'éducation peut être estimé à travers la part budgétaire allouée au secteur de l'éducation. Cependant, le manque de données limite énormément les possibilités d'analyse sur le financement de l'éducation dans la région. Seul le Burundi avait fourni des statistiques sur les dépenses d'éducation, qui, en 2012, allouait 26,6 pour cent de son budget à l'éducation, tandis que ses dépenses publiques en éducation s'élevaient à 5,9 pour cent de son Produit national brut (PNB), atteignant presque la norme indicative de 6 pour cent. Malgré cela, les résultats du pays, notamment les statistiques indiquées plus haut, montrent que le pays a encore du chemin à faire pour améliorer son efficacité interne par une meilleure efficacité de sa gestion des ressources allouées au système.

Conclusion

La qualité est une notion transversale et s'applique à tous les niveaux d'enseignement. Globalement, les pays de la région gagneraient à se doter d'organismes formels d'assurance qualité surtout avec l'expansion des écoles et universités privées dans toute la région. Il est également important pour ces pays de continuer les efforts pour améliorer les taux de survie et de transition et diminuer considérablement le taux de redoublement au primaire.

Même si cela exige des ressources supplémentaires, il serait nécessaire de mettre en place des conseils de la qualité de même qu'il faut élaborer des politiques et systèmes de mesure de la qualité. Par ailleurs pour le financement de l'éducation dans la CEEAC, il sera intéressant d'explorer des mécanismes de financement innovant tels que les partenariats publics-privés (PPP), ceux-ci pourraient améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation et augmenter les possibilités de financement afin que les gouvernements puissent proposer un système éducatif optimal. Entre autre, les analyses coût-bénéfice en tant qu'outil d'aide à la planification et à la gestion du système, sont une aide précieuse pour ce faire.

DOMAINE PRIORITAIRE 8: DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

La petite enfance est la période de développement la plus rapide dans la vie de l'homme et constitue donc un stade d'intervention crucial pour l'amélioration des capacités. Bien que chaque enfant se développe à son propre rythme, ses progrès suivent une succession bien déterminée d'étapes de croissance et de changement aux plans physique, cognitif et émotionnel.²¹

Le DPE est une première étape nécessaire pour réaliser la promesse d'investissement dans l'enseignement primaire et secondaire. Lorsque les pays investissent dans des programmes de DPE, ils préparent le terrain pour un apprentissage ultérieur plus efficace et productif. Le plaidoyer du Groupe de travail de l'ADEA sur le développement de la petite enfance (GTDPE) avec d'autres partenaires a amené l'Union Africaine à considérer le DPE comme le huitième domaine prioritaire du plan d'action de l'Union Africaine

Activités et initiatives de développement de la petite enfance au niveau régional

Il existe très peu d'initiatives régionales sur le développement de la petite enfance dans la CEEAC. Cependant nous pouvons citer entre autres la conférence internationale africaine sur le développement de la petite enfance qui s'est tenue à Dakar (Sénégal) et avait pour thème « De la politique à l'action : investir plus dans le développement de la petite enfance pour promouvoir un développement durable » et à laquelle vingt-trois ministres chargés de l'éducation, de la santé, de la famille et de la protection sociale, dont ceux de la CEEAC se sont faits les champions de la petite enfance. Il est par ailleurs aussi à noter le lancement, en 2012, du réseau africain des acteurs communautaires pour le Développement de la Petite Enfance par sept (7) pays d'Afrique centrale et de l'ouest lors de la Rencontre africaine pour le Développement de la Petite Enfance.

Les activités et programmes de développement de la petite enfance au niveau national

Plusieurs études ont révélé que dans la plupart des pays de la CEEAC, les services d'éducation et la prise en charge de la petite enfance (EPPE) sont généralement offerts par des opérateurs du secteur privé. Les centres sont souvent concentrés dans les zones urbaines et nanties où les parents peuvent supporter le coût des services et semblent être mieux informés sur leurs avantages.

En avril 2013, les principales églises de l'Angola en partenariat avec le Gouvernement angolais, et avec l'appui de l'UNICEF, ont mis en place un programme dénommé « la recette du bonheur ». Ce programme, développé avec les communautés locales, est un kit de communication pour la promotion de 12 comportements clés permettant d'éviter certaines des principales maladies responsables des décès d'enfants et d'appuyer le développement de la petite enfance.

En RDC, l'accès limité aux programmes d'EPPE a été aggravé par le nombre considérable d'enfants de moins de 15 ans dont les parents sont morts du SIDA et également par l'insuffisance d'éducateurs ; l'un des principaux obstacles qui entravent les programmes de DPE en RDC²². Les principaux

²¹ Banque mondiale: <http://go.worldbank.org/IMO39CF8X1>.

²² Ibid.

départements responsables des petits enfants sont ceux responsables des questions liées à la santé, la nutrition, l'éducation, la protection, l'hygiène, l'eau et le système sanitaire ;

Le Cameroun dispose de Programmes de protection et d'éducation de la petite enfance (PEPE) qui ont pour principaux objectifs de favoriser le développement global de l'enfant sous tous les aspects psychomoteur, socio-affectif, cognitif, et de le préparer pour l'école primaire et aider à la socialisation de l'enfant. Il existe également un Programme Survie et Développement Intégré du Jeune Enfant dans le cadre de la Coopération Cameroun - UNICEF 2003-2007. Enfin, la protection et l'éducation de la petite enfance datent de plusieurs années au Burundi. Néanmoins les problèmes sont encore nombreux notamment à cause de la période de guerre qu'a connue ce pays. Au Congo, dans le souci de prendre en charge l'éducation de la petite enfance, le Ministère de l'enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation (MEPSA) avec l'appui de l'UNICEF à travers le projet « Eveil de la petite enfance », mène depuis plus de deux ans, l'installation des centres communautaires dits « espaces d'éveil pour la petite enfance ». Au total, 9 centres sont fonctionnels avec 456 apprenants, dont 285 fillettes.

L'éducation et la santé sont inséparables pour le développement de l'enfant

De nos jours, il est reconnu qu'une alimentation adaptée, des soins médicaux et une stimulation de tous les instants pendant les premières années de la vie améliorent les aptitudes d'un enfant et ses capacités d'apprentissage.

Plus de la moitié de la mortalité infantile²³ dans la CEEAC est due à des maladies comme le paludisme, la diarrhée et les infections respiratoires qui peuvent être évités en adoptant des pratiques pour la survie simples mais essentielles au niveau du foyer²⁴. Il est également reconnu que la malnutrition est le facteur sous jacent dans 35% de cas de mortalité infanto-juvénile en Afrique²⁵

Tableau 12: Taux de mortalité infantile

PAYS	Taux de mortalité infantile (‰)		
	2005-2010	2010-2015	Différence
Angola	104	96	-8.1
Burundi	101	94	-7.1
Cameroun	94	85	-9.1
République Centrafricaine	105	96	-9.6
Congo	72	67	-5.7
République Démocratique du Congo	116	109	-6.3
Guinée Equatoriale	102	93	-9.1
Gabon	51	44	-7.4
Sao Tome et Principe	52	47	-4.2
Tchad	131	124	-7.2
Moyenne CER	93	86	-7.4

Source : Institut de statistique de l'UNESCO, 2011

²³ La mortalité infantile indique les décès d'enfants de moins d'un an. Il est mesuré par le taux de mortalité infantile qui est le nombre total de décès d'enfants de moins d'un an pour une année donnée sur 1.000 naissances vivantes au cours de la même année.

²⁴ http://www.unicef.org/french/education/angola_68543.html

²⁵ Source: WHO, World Health Statistics, 2009

Dans la région de la CEEAC en moyenne le taux de mortalité infantile était de 93 pour cent en 2005–2010 et 86 pour cent en 2010–2015 montrant une baisse significative de 7,4 pour cent. Tous les pays de la CEEAC ont mentionné des baisses de leurs taux de mortalité infantile. Ces diminutions considérables au sein de la région traduisent de grandes améliorations dans les programmes de soins de santé maternels et infantiles qui ont été mis en œuvre avec succès pendant cette période. Des initiatives telles que le Programme d’Allaitement Maternel qui encourage l’allaitement maternel exclusif fournit aux jeunes nourrissons les nutriments dont ils ont besoin pour grandir en bonne santé. En outre ces résultats positifs pourraient également s’expliquer par les investissements des pays de la région dans les soins de santé primaire, notamment les interventions pour la survie comme les vaccins et le traitement contre le paludisme, la pneumonie et la diarrhée. Malgré ces améliorations, le taux de mortalité infantile au Tchad 124 pour cent et en RDC 109 pour cent figure toujours parmi les plus élevés du continent.

En général, un mauvais état de santé dans la petite enfance est traditionnellement considéré comme la principale cause d’un retard de croissance et de développement mais aujourd’hui, on reconnaît aussi de plus en plus les effets produits sur le développement mental et intellectuel. En 2009, plus d’un tiers des enfants de moins de cinq ans dans la région de la CEEAC sont rachitiques²⁶.

Accorder une attention accrue au DPE

De plus en plus, le développement de la petite enfance (DPE) bénéficie d’une attention accrue dans les pays de la région avec l’existence des politiques de DPE dans presque tous les pays.

Cependant, il convient d’élargir la couverture des programmes de DPE, notamment aux zones rurales, aux populations démunies et défavorisées et de veiller à ce que les enfants particulièrement vulnérables puissent y avoir accès. Ces programmes doivent inclure des services axés sur la santé, la nutrition, la cognition, le développement psychosocial et affectif de l’enfant. Également un accent particulier doit être mis sur la formation et le renforcement des capacités des enseignants car très peu de pays disposent d’un cadre de formation officiel des enseignants du pré-primaire. Ceci permettra d’améliorer l’environnement dans lequel se déroulent l’apprentissage et les services dispensés aux enfants. Le financement constitue un défi majeur dans la plupart des pays de la région, une part importante des ressources investies dans les services de DPE provient des contributions des parents, des communautés, d’ONG nationales et d’agences de financement internationales. Il conviendrait d’augmenter les contributions des États de la région dans le financement des programmes de DPE à travers des mécanismes de financement innovant tels que les partenariats – public-privé (PPP) afin de favoriser un accès équitable aux services.

La création de cadres de partenariats et de mécanismes de coordination intersectorielle dans l’élaboration et l’application des politiques de DPE entre tous les acteurs impliqués de ce sous secteur permettra d’optimiser les ressources. L’amélioration de la qualité des services de DPE implique que l’on améliore l’environnement et les dispositifs formels et informels de prise en charge des enfants avec des infrastructures et matériels adéquats.

²⁶ Le rachitisme (petite taille par rapport à l’âge) est une indication de retard de croissance par rapport à l’âge de l’enfant. C’est un indicateur de croissance déficiente liée à un régime alimentaire chroniquement déficient, des infections fréquentes et de mauvaises habitudes alimentaires pendant une longue période.

Il est également conseillé d'adapter les programmes d'éducation à la paix au niveau de compréhension des enfants surtout dans les pays post conflit comme la RDC, l'Angola, etc. En effet, l'éducation à la paix sert à inculquer des valeurs pacifiques à travers des actions de promotion des droits de l'enfant, de concepts et d'un vocabulaire de paix, de comportements non violents, etc. Les enfants acquièrent ainsi des valeurs appropriées en interagissant avec des adultes qui représentent des valeurs de tolérance, de respect et d'empathie.

Conclusion

L'absence de programme régional sur le développement de la petite enfance dans la CEEA, ainsi que le manque de données qui est un facteur qui limite les capacités de planification et de prise de décision à tous les niveaux constituent des handicaps majeurs pour l'atteinte des objectifs du plan d'action de l'UA. Cependant, les pays de la région devraient élaborer des directives sur les normes régissant la fourniture de services de DPE, assurer la formation du personnel, diriger les actions de développement des programmes et aussi fournir les services de supervision et les ressources nécessaires (exemple : compléments nutritionnels, équipements, jouets, suivi de la santé des enfants).

AGENDAS TRANSVERSALES

VIH -SIDA

L'état de santé est un facteur clé de résultat en termes d'éducation et d'apprentissage. Les estimations les plus récentes montrent que la CEEAC enregistre le plus faible taux en Afrique de couverture médicale sur la pandémie du VIH SIDA, avec un taux de 3,7 pour cent.²⁷

Au niveau national, les estimations 2012 du VIH SIDA de l'ONUSIDA pour l'Angola montraient que le nombre de personnes vivant avec le VIH était de 250 000 personnes, le taux de prévalence chez les adultes de 15 à 49 ans était de 2,3 pour cent, les enfants âgés de 0 à 14 ans vivant avec le VIH était de 30 000, le nombre de décès dus au sida de 13 000 et les femmes âgées de 15 ans et plus vivant avec le VIH de 130 000. En RDC, le nombre de personnes vivant avec le VIH en 2012 s'élevait à 480 000 personnes, le taux de prévalence chez les adultes de 15 à 49 ans était de 1.1%, le nombre d'enfants âgés de 0 à 14 ans vivant avec le VIH de 88 000, le nombre de décès dus au sida 32 000 et les femmes âgées de 15 ans et plus vivant avec le VIH de 230 000.²⁸ Ces deux exemples illustrent parfaitement la situation du VIH SIDA dans l'espace CEECA.

Cependant plusieurs initiatives régionales existent pour lutter contre ce fléau.

En octobre 2008, les Ministres en charge de l'éducation de la CEEAC ont endossé, avec l'appui du bureau régional de l'Unesco, une déclaration commune d'engagement à conjuguer leurs efforts pour l'application effective des programmes harmonisés d'éducation au VIH et SIDA dans leurs systèmes scolaires aux niveaux du primaire et du secondaire. L'objectif étant de contribuer, d'ici 2015, à la réduction de 50 pourcent du pourcentage de nouveaux cas du VIH parmi les élèves, les enseignants et les autres personnels éducatifs. En septembre 2013, les ministres de la santé des pays membres de la CEEAC ont adopté à leur tour, à Brazzaville, plusieurs points relatifs à la riposte contre le VIH/Sida en Afrique Centrale, parmi lesquels le Plan Stratégique CEEAC 2014-2018 pour la lutte contre cette épidémie dans la région. Le budget provisoire de ce Plan Stratégique s'élève à 13 millions de dollars américains. Egalement, la CEEAC a validé trois grands axes de lutte contre le SIDA dans la région à savoir : la lutte contre la transmission de la mère à l'enfant ; l'approvisionnement, la disponibilité et l'accessibilité des antirétroviraux, couplés à l'harmonisation des politiques pharmaceutiques ainsi qu'aux régimes thérapeutiques du VIH ; les projets de coordination, de gouvernance et sur le partenariat international.

Il existe également un Partenariat ONUSIDA/CEEAC sur le renforcement des réponses nationales dans la lutte contre le VIH/SIDA dans la région dont l'Objectif principal est de réduire la propagation du VIH/SIDA dans les Etats membres.

²⁷ <http://www.adiac-congo.com/content/plan-strategique-2014-2018>

²⁸ <http://www.unaids.org/fr/regionscountries/countries/>

Enseignement ouvert et à distance

Dans le cadre de l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), le personnel de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) en république démocratique du Congo a été formé en octobre 2013 à la pratique de l'enseignement ouvert et à distance; un mode d'enseignement avec des méthodes et des outils spécifiques pour un enseignement plus actif, créatif et novateur. Il s'agit notamment de l'intégration des TICE (Technologies de l'Information et de la communication pour l'enseignement) dans la pratique d'enseignement.²⁹ Les enseignants de la Faculté de Sciences, et de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Yaoundé 1 au Cameroun, ont bénéficié des formations sur les thématiques suivantes : **"Conception et gestion d'un enseignement ouvert et distant», la "Conception, développement et utilisation d'un cours en ligne",** et sur le **"Tutorat dans une formation ouverte et à distance"**. Une volonté pour cet établissement membre de l'Agence universitaire de la Francophonie (l'AUF), de s'arrimer au numérique éducatif, et de concrétiser son plan de développement de la formation ouverte et à distance (FOAD). Pour ce faire, un partenariat tripartite entre le Bureau Afrique centrale et Grands Lacs (BACGL) de l'AUF, l'IFIC (l'Institut de la Francophonie pour l'Ingénierie de la Connaissance et la formation à distance) et l'Université de Yaoundé I a été signé afin que les trois sessions de formation susmentionnées soient mises en œuvre par le Campus numérique francophone (CNF) de l'université Yaoundé 1. La RDC, dispose d'un centre de formation d'enseignement ouvert et à distance et de e-Learning. Egalement, onze étudiants de la RDC ont validé la formation ouverte et à distance du Campus numérique francophone de Kinshasa (CNFK) pour l'année académique 2011-2012.

En juin 2012, il s'est tenu à Malabo en Guinée Équatoriale, un atelier de collecte des ressources multimédia nécessaires à l'élaboration des outils de formation à distance des enseignants à l'éducation au VIH&sida, sous la supervision des Bureaux UNESCO de Libreville et de Yaoundé. Cet atelier a permis de valider le synopsis du didacticiel et les scripts des émissions radiophoniques puis d'enregistrer les voix et de recueillir les illustrations nécessaires à la production des outils de formation à distance harmonisés à l'échelle de la CEEAC.

Cadre de qualification et de certification

Dans les dispositions du Traité de la CEEAC et dans son Programme d'éducation de 2009. Les États membres s'engagent à : (i) Reconnaître les certificats, diplômes et grades du troisième cycle délivrés par les établissements des autres États membres et à conclure un accord multilatéral au sujet de leur équivalence; (ii) Reconnaître les certificats et diplômes ainsi que les normes professionnelles des

²⁹ <http://www.auf.org/bureau-afrique-centrale-et-des-grands-lacs/evenements-regionales/formation-du-personnel-de-lepsp-au-mode-denseignement/>

associations professionnelles accréditées dans les États membres ainsi que les membres de telles associations et leur droit à exercer leurs professions sur le territoire de la Communauté. Egalement, le texte prévoit la création d'un Comité technique spécialisé pour l'éducation, la formation et la culture.

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Un large consensus se dessine dans le monde sur les bénéfices qu'un usage approprié des Technologies de l'information et de la communication peut apporter à l'éducation. Ces bénéfices sont attendus dans la quasi-totalité des domaines d'activités où le savoir et la communication jouent un rôle clé. L'utilisation des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) est l'un des axes prioritaires du plan d'action pour le développement de l'éducation dans la CEEAC. Le Bureau UNESCO de Yaoundé a adopté des stratégies d'accompagnement et d'appui à la CEEAC par le développement des outils de formation qui puissent atteindre le maximum d'enseignants à moindre coût, mais capables d'être réactualisés en temps réel ou en temps différé. Il s'agit de l'utilisation des didacticiels de formation et d'autoformation des enseignants dans tous les domaines de l'éducation.

Au niveau national, le Ministère camerounais de l'Éducation de base, l'Unesco et une équipe de l'agenda panafricain de recherche sur l'intégration pédagogique des TIC (Panaf) ont mis à la disposition du public un ouvrage qui a pour but de rendre efficace l'enseignement par les TIC. L'objectif de l'ouvrage est d'améliorer la qualité de l'apprentissage en répondant aux questions suivantes : comment enseigner avec les TIC ? Comment enseigner les TIC ? Comment superviser avec les TIC ? Comment permettre à la chaîne pédagogique de se construire un socle de savoirs (connaissances et pratiques) dans le champ des TIC à l'école

CONCLUSION

Rapports sur les progrès

La CEEAC a fait des progrès considérables vers la réalisation des objectifs du Plan d'action pour la Seconde Décennie de l'éducation en Afrique et les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les Taux bruts de scolarisation dans l'enseignement primaire et Secondaire ont augmenté tant pour les hommes et les femmes. Tous les pays de la région ont réalisé des progrès en faveur de la parité du genre. En 2012, deux pays, Sao Tome principe et la Guinée Equatoriale ont presque atteint la parité au niveau de l'enseignement primaire avec des IPS respectifs de 0,97 et 0,98. Au niveau de l'enseignement secondaire le Gabon a atteint la parité en 2012 avec un IPS de 1,14 nettement en faveur des femmes. Le Taux d'alphabétisation des jeunes, en particulier des jeunes femmes s'est amélioré dans la CEEAC. Des progrès ont également été réalisés notamment en termes d'accès et d'achèvement dans le primaire.

Le Système d'Information et de Gestion de l'Education(SIGE) fait partie des priorités de la CEEAC depuis 2009, plusieurs initiatives de renforcement des capacités des SIGE de la région sont en cours, pour inverser la tendance actuelle de manque de données, notamment à travers un mécanisme de coordination et de partenariat entre l'Unesco, l'ADEA et la BAD.

Globalement, l'offre d'enseignants s'est améliorée dans la CEEAC. De 2006-2012, les effectifs des enseignants ont doublé au Burundi et Cameroun dans l'enseignement secondaire. Des efforts ont également été réalisés notamment dans la formation et la qualification des enseignants au Burundi et en RDC.

Plusieurs initiatives de revitalisation de l'enseignement supérieur sont en cours au sein de la CEEAC, notamment la création de Pôles d'Excellence Technologiques Universitaires, la création du Centre de formation et de perfectionnement des enseignants en sciences, mathématiques et technologie (CEMASTE) au Gabon. Egalement des accords de partenariat existent pour booster l'économie de la région avec l'AIRD dans les secteurs clés comme la surveillance et la protection des forêts en Afrique centrale, l'agriculture, l'éducation et la formation. L'enseignement supérieur a connu une croissance spectaculaire dans tous la CEEAC avec une diversification des programmes offerts et un accent particulier sur la décentralisation de l'offre éducative mais surtout le développement de l'enseignement supérieur privé qui contribue à résorber les flux d'étudiants.

Le Cameroun a réalisé des efforts perceptibles en matière d'ETFP, notamment en adoptant, l'approche par les compétences comme méthodologie de développement des contenus de formation et la mise en place de système de formation en alternance entre l'école et l'entreprise dans certains secteurs clés La stratégie du secteur de l'éducation encourage également la mise en œuvre de discriminations positives à l'égard de personnes vulnérables, notamment les personnes vivant avec un handicap, le VIH/SIDA et les couches les plus défavorisées. Le pays octroi aussi des bourses d'études aux filles lauréates des filières scientifiques et techniques.

En 2009, la CEEAC a retenu la réforme des curricula comme un des axes de son plan d'action prioritaire. La réforme LMD est en expérimentation dans plusieurs pays de la région. A Sao Tome et Principe, chaque enfant dispose d'un livre de calcul et d'un livre de lecteur, une situation encourageante, qui devrait inspirer les autres pays de la région.

Le plan d'action prioritaire adopté par les ministres de l'Education des pays membres de la CEEAC en 2009, composé d'une douzaine de projets, comprend également l'utilisation des langues africaines

comme médium d’instruction. Au Burundi, l’enseignement des quatre premières années du primaire se fait en kirundi.

Pour ce qui est de la qualité, la Guinée Equatoriale indiquait un taux de transition du primaire au secondaire de plus 80 pourcent.

Le taux de mortalité infantile est en baisse dans tous les pays de la CEEAC

Défis à la mise en œuvre

La région de la CEEAC est confrontée à de nombreux défis en termes d’atteintes des objectifs du plan d’action de l’Union Africaine. L’un des défis le plus important est l’absence de données sur les indicateurs clés qui peuvent être utilisées pour évaluer les progrès accomplis par la région. Les calculs sur la disponibilité des données en 2012 ont montré qu’aucun des pays de la CEEAC n’a fourni 60 pour cent des données. La disponibilité de financement de la production des statistiques éducatives constitue un autre défi important de la région. La stratégie de renforcement des capacités des SIGE de la CEEAC développée par le GTGEAP de l’ADEA est restée lettre morte par manque de financement. Le lancement du processus des Normes et Standards SIGE n’a pu non plus démarrer dans la région. Ces deux outils peuvent considérablement diminuer le manque de données et de statistiques de qualité de la CEEAC.

Coordination :

La Commission de la CEEAC est l’organe principal de coordination de la mise en œuvre du plan d’action de la Deuxième Décennie de l’Education de l’UA. C’est en 2009 que cette coordination a commencé à être effective notamment avec l’adoption du plan d’action prioritaire de la CEEAC qui comprend douze projets sur l’éducation, dont le SIGE, la réforme des Curricula, l’enseignement supérieur, les NTIC, l’ETFP, l’amélioration de la gestion de la qualité de l’éducation et le suivi de la mise en œuvre du plan d’action pour la deuxième décennie de l’éducation en Afrique par les Etats membres de la CEEAC. C’est ainsi que la Commission de la CEEAC a coordonné plusieurs activités dont l’atelier régional sur les SIGE de la CEEAC organisé par le Bureau Multi-pays de l’UNESCO à Yaoundé en septembre 2010 qui a regroupé les experts en SIGE des pays de la CEEAC, la BAD et l’ADEA ainsi que l’atelier d’appropriation des diagnostics SIGE des pays de la CEEAC et de validation de la stratégie régionale de renforcement des capacités statistiques et de l’Education et des outils PETU (pôles d’excellence et de technologie universitaires) en Novembre 2012 au Gabon, conjointement organisé par la BAD, la CEEAC, l’UNESCO (ISU et le BREDA) et l’ADEA en partenariat avec la Commission de l’Union Africaine à travers l’IPED.. La principale limite de la Commission de la CEEAC est le manque de financement qui est difficile à obtenir de la part des pays qui dépendent fortement de l’aide extérieure

Mobilisation des ressources

Le plan d’action prioritaire pour le développement de l’éducation dans la CEEAC met l’accent sur la recherche de financements et la coordination des bailleurs. Ce mécanisme est entrain de prendre corps petit à petit, mais il exige l’appui et l’accompagnement des pays de la région ainsi que des efforts au plan national pour la mise en œuvre du plan d’action de la Seconde Décennie de l’éducation de l’UA.

BIBLIOGRAPHIE :

ADEA GTDEP : Le développement de la petite enfance : Une stratégie importante pour améliorer les résultats de l'éducation. décembre 2003.

ADEA GTGEAP: Définitions et Propriétés des Indicateurs de l'Union Africaine Pour le Suivi du Plan d'Action pour la Seconde Décennie de l'Education. Novembre 2010.

ADEA-UA : Projet de perspective de l'Education en Afrique 2010.

ADEA- UA : Rapport continentale de la COMEDA V. 2012.

ADEA, document de synthèse, triennale 2012, AFETI, G et ADUBRA, AL : Développement des Compétences techniques et professionnelles tout au long de la vie pour croissance socio-économique durable de l'Afrique.

Amélioration de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne : Etat de la question, défis, opportunités et pratiques positives. Peter Materu.

CEEAC : Déclaration sur l'Égalité Entre les Hommes et les Femmes Fait et adopté à Brazzaville, le 27 janvier 2004

CONFEMEN : Qualité de l'éducation un enjeu pour tous : Constats et perspectives.

CIEEFA : Analyse de la situation de l'éducation et de la formation des filles et des femmes en Afrique en 2006-2007.

FNUAP- AU : Rapport sur l'Etat de la Jeunesse Africaine en 2011.

Institut de statistique de l'Unesco : Le financement de l'éducation en Afrique subsaharienne, relever les défis de l'expansion, de l'équité et de la qualité.

Institut de statistique de l'Unesco : INDICATEURS DE L'ÉDUCATION DIRECTIVES TECHNIQUES

UNESCO : Le Profile EPT de la CEEAC : 2012

Union Africaine : Seconde décennie de l'éducation pour l'Afrique (2006 - 2015).

Rapport mondial de suivi sur l'Education pour Tous 2011.

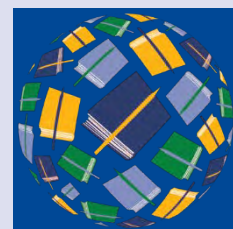
Rapport de l'étude sur la Création du cadre africain d'assurance qualité, Pr Peter Okebukola et Pr. Juma Shabani, . Bamako 2002

<http://www.unesco.org/new/fr/hiv-and-aids/>

http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/gender-and-education/dynamic-single-content/news/slowdown_in_access_to_education_in_africa/.

<http://www.aau.org/fr/content/appui-au-programme-dassurance-qualit%C3%A9-pour-lenseignement-sup%C3%A9rieur-en-afrique>.

<http://www.unaids.org/fr/regionscountries/country>.



A. GENRE ET CULTURE	
A.1	Taux Brut de Scolarisation
A.2	Indice de Parité entre les Sexes pour le Taux Brut de Scolarisation
A.3	Pourcentage d'enfants en Age de Frequenter l'Ecole Primaire qui sont Déscolarisés ou non Scolarisés
A.4	Pourcentage d'Enseignantes
A.5	Existence d'une Politique de Langue Africaine
A.6	Pourcentage de l'Emploi de la Langue Africaine comme moyen d'instruction
A.7	Pourcentage d'apprenants étudiant une langue africaine en tant que matière au programme
B. SIGE	
B.1	Taux de retour des questionnaires
B.2	Existence de Systèmes SIGE Fonctionnels par Sous Secteurs
B.3	Taux de Remise des Rapports de la Couverture Internationale des Données pour les Indicateurs de l'UA Sélectionnés
C. DEVELOPPEMENT DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE	
C.1	Ratio Elève-Enseignant
C.2	Pourcentage d'Enseignants Qualifiés pour Enseigner Selon les Normes Nationales
C.3	Nombre d'Enseignants Etrangers Enseignant dans le Pays (Taux de Mobilité à l'Intérieur)
C.4	Pourcentage de Professeurs Directeurs de Genre Féminin
C.5	Pourcentage d'Enseignants par Tranche d'Age
C.6	Pourcentage de Perte d'Enseignants
D. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET TERTIAIRE	
D.1	Nombre d'Etudiants de l'Enseignement Supérieur par 100,000 habitants
D.2	Pourcentage d'étudiantes dans les domaines scientifiques d'études au niveau d'enseignement tertiaire
D.3	Pourcentage de Femmes Diplômées en Ingénierie, Industries et Construction
D.4	Taux de Mobilité Interne
D.5	Taux de Mobilité Externe
D.6	Taux Net d'Entrée dans le Niveau Tertiaire de l'Enseignement
D.7	Pourcentage des Diplômés de l'Enseignement Secondaire Qualifiés pour l'Enseignement Supérieur
D.8	Montant du Financement de la Recherche dans les Domaines de la Science, de l'Ingénierie et de la Technologie
D.9	Montant des dépenses pour la recherche dans l'enseignement supérieur et tertiaire dans les domaines de l'ingénierie, de l'industrie et de la construction
D.10	Pourcentage de la Répartition des Diplômés en Science au niveau tertiaire
D.11	Distribution en pourcentage des diplômés du niveau tertiaire en ingénierie, industrie et construction
D.12	Répartition de l'Inscription dans l'Enseignement Supérieur par Domaines Principaux d'Etude



E. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
E.1	Pourcentage du Total des Inscriptions dans l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle
E.2	Existence de Programmes d'Aptitudes pour la Vie
E.3	Pourcentage des Diplômés de l'EFTP
E.4	Taux d'Alphabétisation des Adultes
E.5	Taux d'alphabétisation des jeunes
F. PROGRAMME, MATERIEL DIDACTIQUE ET D'APPRENTISSAGE	
F.1	Ratio élève-livre de Calcul du Primaire
F.2	Ratio élève-livre de lecture du Primaire
G. GESTION DE LA QUALITÉ	
G.1	Taux de Survie en dernière Année de l'Enseignement Primaire
G.2	Taux Brut d'Admission en Dernière Année du Primaire
G.3	Taux Brut de diplômé, CITE 5A, premier degré
G.4	Taux Net de Scolarisation
G.7	Dépenses Publiques d'Education en Pourcentage des dépenses Totales du Gouvernement
G.8	Dépenses publiques courantes en pourcentage du total des dépenses publiques courantes
G.9	Dépenses Publiques pour l'Education par Apprenant
H. DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE	
H.1	Taux de Croissance Annuel Moyen(%) de la population (âgée de 0 à 4 ans)
H.13	Taux de Fécondité Total (Enfants par Femme)
H.4	Taux de Mortalité Infantile
H.11	Taux de Mortalité des Enfants de Moins de cinq ans
H.9	Pourcentage d'Enfants de moins de Cinq ans souffrant de : retard de croissance modéré ou grave
H.3	Taux Brut de Scolarisation du Pré-Primaire par Genre
H.5	Taux Net de Scolarisation du Pré-Primaire
H.12	Taux de Redoublement dans l'Enseignement Primaire 1ere année
H.2	Indice de Parité entre les Sexes pour le Taux Brut de Scolarisation au Pré-Primaire
H.6	Pourcentage d'Elèves de Sexe Féminin dans l'Enseignement Pré-primaire
H.7	Pourcentage d'Enseignantes dans l'Enseignement pré-primaire
H.8	Pourcentage d'Enseignants Formés au niveau Pré-Primaire de l'Enseignement
H.10	Ratio Elève-Enseignant dans l'Enseignement Pré-Primaire

Annexe 2 : Perspective continentale pour l'enseignement primaire et secondaire

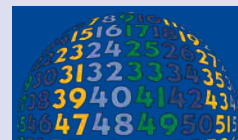
Pays	Année académique	Population d'âge primaire	Systèmes de l'enseignement				Inscriptions à l'enseignement	Taux Brut de Scolarisation du Primaire				Taux Brut d'Admission en Dernière Année du Primaire	Pourcentage d'Enseignants Formés	Nombre d'Enfants en Age d'aller à l'Ecole Primaire qui sont hors de l'Ecole	Taux d'Abandon de l'enseignement Primaire	Ratio Elève-Enseignant dans l'Enseignement Primaire
			Age à l'admission Pré-Primaire	Durée dans Pré-Primaire	Age à l'admission Primaire	Durée dans Primaire		TOTAL	FILLES	GARÇONS	GPI					
Algérie	2006	3,937,480	5	1	6	6	4,196,580	106.6	102.4	110.6	0.93	83.3	99.3	226,401	5.7	24.5
	2012	2,939,830	5	1	6	5	3,451,588	117.4	114.0	120.7	0.94	100.2	...	25,337	0.9	23.2
Angola	2006	2,069,878	3	3	6	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bénin	2006	1,373,389	4	2	6	6	1,356,818	98.8	87.8	109.8	0.80	...	...	210,515	15.3	43.6
	2012	1,618,673	4	2	6	6	1,987,182	122.8	115.9	129.5	0.89	70.5	...	83,149	5.1	44.1
Botswana	2006	313,535	3	3	6	7	330,417	105.4	104.2	106.5	0.98	96.5	94.3	50,265	16.0	25.4
	2012	310,475	3	3	6	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Burkina Faso	2006	2,240,499	4	3	7	6	1,390,571	62.1	55.8	68.2	0.82	32.8	86.9	1,128,686	50.4	45.8
	2012	2,758,821	3	3	6	6	2,344,031	85.0	82.6	87.3	0.95	57.6	94.8	917,044	33.2	48.2
Burundi	2006	1,301,720	4	3	7	6	1,324,937	101.8	96.1	107.5	0.89	0.0	...	342,265	26.3	54.2
	2012	1,441,506	5	2	7	6	1,980,846	137.4	136.9	138.0	0.99	62.2	95.0	...	...	47.1
Cameroun	2006	3,020,646	4	2	6	6	2,998,135	99.3	90.4	108.0	0.84	49.5	61.8	...	...	44.7
	2012	3,479,284	4	2	6	6	3,848,611	110.6	103.2	117.9	0.88	72.8	78.8	294,813	8.5	45.6
Cap-Vert	2006	71,727	3	3	6	6	81,434	113.5	110.6	116.5	0.95	98.3	81.5	3,581	5.0	25.4
	2012	60,654	3	3	6	6	67,903	112.0	107.0	116.9	0.91	99.0	94.6	1,623	2.7	23.0
République Centrafricaine	2006	632,235	3	3	6	6	418,825	66.2	54.0	78.6	0.69	27.1	...	316,475	50.1	0.0
	2012	695,697	3	3	6	6	662,317	95.2	81.3	109.3	0.74	45.3	57.9	193,652	27.8	80.1
Tchad	2006	1,813,990	3	3	6	6	1,296,486	71.5	57.9	84.9	0.68	29.8	...	...	...	62.7
	2012	2,191,871	3	3	6	6	2,090,758	95.4	82.4	108.2	0.76	35.3	...	...	...	61.3
Comores	2006	91,975	3	3	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	113,330	3	3	6	6	133,023	117.4	111.7	122.9	0.91	0.0	...	...	...	...
République du Congo	2006	559,271	3	3	6	6	617,010	110.3	104.8	115.8	0.91	77.8	89.0	245,608	43.9	54.8
	2012	671,286	3	3	6	6	734,493	109.4	113.4	105.5	1.07	73.0	80.3	56,264	8.4	44.4
Côte d'Ivoire	2006	2,838,243	3	3	6	6	2,111,975	74.4	66.0	82.8	0.80	47.8	...	...	...	46.1
	2012	3,100,028	3	3	6	6	2,920,791	94.2	86.6	101.8	0.85	61.2	99.4	...	...	41.7
République Démocratique du Congo	2006	9,247,834	3	3	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	10,825,001	3	3	6	6	12,004,804	110.9	103.6	118.2	0.88	72.8	93.5	...	...	34.7
Djibouti	2006	113,401	4	2	6	6	53,745	47.4	42.6	52.0	0.82	36.8	79.1	66,770	58.9	33.6
	2012	91,477	4	2	6	5	63,612	69.5	65.9	73.1	0.90	64.9	0.0	35,104	38.4	34.9
Egypte	2006	9,138,691	4	2	6	6	9,794,591	107.2	103.9	110.3	0.94	96.3	...	198,740	2.2	26.0
	2012	9,539,388	4	2	6	6	10,819,639	...	...	...	0.96	...	...	...	...	...
Guinée Equatoriale	2006	76,430	3	4	7	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	101,432	4	3	7	6	92,029	90.7	89.6	91.8	0.98	54.8	...	38,352	37.8	26.2
Eritrée	2006	635,224	5	2	7	5	364,263	57.3	51.8	62.7	0.83	44.2	87.5	357,434	56.3	47.2
	2012	787,256	5	2	7	5	334,245	42.5	38.8	46.0	0.84	31.2	89.6	517,937	65.8	40.9
Éthiopie	2006	0	4	3	7	6	10,971,581	83.6	77.8	89.3	...	47.2	...	4,451,317	33.9	...
	2012	0	4	3	7	6	14,532,477	95.4	91.8	98.9	...	50.7	56.8	3,010,737	19.8	53.7
Gabon	2006	175,712	3	3	6	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	197,311	3	3	6	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gambie	2006	233,642	3	4	7	6	207,474	88.8	90.8	86.8	1.05	69.6	0.0	52,811	22.6	38.5
	2012	286,388	3	4	7	6	244,033	85.2	87.0	83.4	1.04	70.3	63.5	75,180	26.3	33.9
Ghana	2006	3,283,353	4	2	6	6	3,130,575	95.3	94.5	96.2	0.98	71.2	56.3	1,082,925	33.0	35.4
	2012	3,695,531	4	2	6	6	4,062,026	109.9	106.3	113.4	0.94	98.2	52.3	652,518	17.7	33.0
Guinée	2006	1,532,624	4	3	7	6	1,258,038	82.1	74.2	89.8	0.83	59.3	67.7	496,789	32.4	44.5
	2012	1,761,313	4	3	7	6	1,599,839	90.8	82.7	98.8	0.84	61.5	74.5	431,051	24.5	43.6
Guinée-Bissau	2006	224,558	4	3	7	6	269,287	119.9	...	...	...	...	...	...	...	62.2
	2012	256,569	3	3	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Kenya	2006	5,825,560	3	3	6	6	6,101,390	104.7	103.3	106.2	0.97	...	99.4	1,433,002	24.6	44.3
	2012	7,042,148	3	3	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lesotho	2006	361,859	3	3	6	7	424,855	117.4	117.7	117.2	1.00	80.4	66.7	91,857	25.4	40.8
	2012	343,863	3	3	6	7	381,690	111.0	109.6	112.4	0.97	72.5	67.5	61,289	17.8	34.1
Liberia	2006	527,901	3	3	6	6	488,438	92.5	88.8	96.1	0.92	...	39.6	342,559	64.9	28.0
	2012	680,708	3	3	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...



Pays	Année académique	Population d'âge primaire	Systèmes de l'enseignement				Inscriptions à l'enseignement	Taux Brut de Scolarisation du Primaire				Taux Brut d'Admission en Dernière Année du Primaire	Pourcentage d'enseignants Formés	Nombre d'Enfants en Age d'aller à l'Ecole Primaire qui sont hors de l'Ecole	Taux d'Abandon de l'Enseignement Primaire	Ratio Elève-Enseignant dans l'Enseignement Primaire
			Age a l'admission Pré-Primaire	Durée dans Pré-Primaire	Age a l'admission Primaire	Durée dans Primaire		TOTAL	FILLES	MALE	GPI					
Libye	2006	660,243	4	2	6	6	755,338	114.4	112.0	116.6	0.96	...	...	...	...	...
	2012	702,460	4	2	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Madagascar	2006	2,678,199	3	3	6	5	3,698,906	138.1	135.4	140.8	0.96	56.7	...	...	...	48.1
	2012	3,032,470	3	3	6	5	4,402,722	145.2	144.2	146.1	0.99	69.5	...	...	...	43.1
Malawi	2006	2,314,870	3	3	6	6	2,933,557	126.7	129.0	124.5	1.04	57.6	89.9	66,605	2.9	75.9
	2012	2,609,940	3	3	6	6	3,687,625	141.3	143.9	138.7	1.04	74.2	78.2	...	...	74.1
Mali	2006	1,938,721	3	4	7	6	1,609,979	83.0	74.6	91.2	0.82	51.4	...	722,904	37.3	52.8
	2012	2,389,100	3	4	7	6	2,113,857	88.5	82.9	93.8	0.88	58.7	...	637,251	26.7	...
Mauritanie	2006	496,672	3	3	6	6	465,970	93.8	94.9	92.7	1.02	43.6	100.0	130,814	26.3	41.4
	2012	572,608	3	3	6	6	553,584	96.7	99.2	94.2	1.05	68.7	100.0	169,318	29.6	40.1
Maurice	2006	113,860	3	2	5	6	121,387	106.6	106.2	107.0	0.99	98.1	100.0	4,245	3.7	21.7
	2012	105,052	3	2	5	6	113,634	108.2	107.4	108.9	0.99	99.3	100.0	2,167	2.1	20.9
Maroc	2006	3,772,284	4	2	6	6	3,943,831	104.5	99.3	109.6	0.91	81.6	...	481,342	12.8	27.0
	2012	3,461,270	4	2	6	6	4,016,934	116.1	113.1	118.8	0.95	99.3	100.0	87,247	2.5	25.8
Mozambique	2006	4,040,601	3	3	6	7	4,165,580	103.1	95.3	110.9	0.86	41.0	64.6	816,872	20.2	67.3
	2012	5,099,793	3	3	6	7	5,359,019	105.1	99.9	110.3	0.91	52.2	83.6	691,512	13.6	54.8
Namibie	2006	372,166	5	2	7	7	402,529	108.2	107.9	108.4	1.00	82.4	92.9	48,921	13.1	31.4
	2012	379,540	5	2	7	7	415,454	109.5	107.7	111.2	0.97	85.4	97.6	43,474	11.5	40.7
Niger	2006	2,224,224	4	3	7	6	1,126,073	50.6	42.6	58.3	0.73	33.3	91.9	1,243,999	55.9	40.0
	2012	2,882,819	4	3	7	6	2,050,656	71.1	64.9	77.1	0.84	49.3	97.1	1,048,707	36.4	38.8
Nigéria	2006	22,486,958	3	3	6	6	22,861,884	101.7	94.2	108.8	0.87	90.6	51.2	7,408,899	32.9	40.4
	2012	27,049,663	3	3	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Rwanda	2006	1,707,496	4	3	7	6	2,019,991	118.3	120.0	116.6	1.03	...	98.3	...	...	65.9
	2012	1,790,808	4	3	7	6	2,394,674	133.7	135.1	132.3	1.02	57.7	95.6	23,118	1.3	59.3
Sao Tome et Principe	2006	24,057	3	3	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	28,660	3	3	6	6	33,893	118.3	116.3	120.1	0.97	...	...	...	...	28.7
Sénégal	2006	1,827,353	4	3	7	6	1,473,464	80.6	80.0	81.3	0.98	49.4	49.7	494,564	27.1	38.5
	2012	2,128,198	4	3	7	6	1,783,178	83.8	87.0	80.6	1.08	60.5	64.7	438,556	20.6	31.7
Seychelles	2006	8,181	4	2	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	8,081	4	2	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sierra Leone	2006	813,006	3	3	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	952,392	3	3	6	6	1,252,343	131.5	130.8	132.2	0.99	72.4	54.6	...	...	33.0
Somalie	2006	1,510,964	3	3	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	1,747,150	3	3	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Afrique du Sud	2006	6,763,402	6	1	7	7	7,256,518	107.3	104.2	110.4	0.94	...	...	318,071	4.7	31.0
	2012	6,895,128	6	1	7	7	7,004,482	101.6	98.9	104.3	0.95	...	...	656,487	9.5	29.5
Ex-Soudan	2006	0	0	0	0	0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	1,757,131	3	3	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Soudan	2006	5,172,276	4	2	6	6	3,472,215	67.1	62.2	71.9	0.87	...	...	...	...	...
	2012	0	4	2	6	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Swaziland	2006	212,341	3	3	6	7	229,686	108.2	104.5	111.8	0.93	66.3	92.2	37,745	17.8	33.3
	2012	209,352	3	3	6	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Togo	2006	894,737	3	3	6	6	1,051,872	117.6	108.7	126.4	0.86	73.4	...	59,924	6.7	37.6
	2012	1,030,139	3	3	6	6	1,368,074	132.8	127.4	138.2	0.92	...	83.4	...	...	41.7
Tunisie	2006	1,033,760	3	3	6	6	1,134,414	109.7	107.5	111.8	0.96	...	...	14,516	1.4	19.1
	2012	954,077	3	3	6	6	1,046,671	109.7	108.4	110.9	0.98	...	100.0	510	0.1	17.1
Ouganda	2006	6,227,589	3	3	6	7	7,363,721	118.2	118.4	118.1	1.00	...	...	...	...	49.0
	2012	7,628,402	3	3	6	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tanzanie	2006	7,356,212	5	2	7	7	7,959,884	108.2	106.8	109.6	0.97	72.4	100.0	282,148	3.8	52.4
	2012	8,867,154	5	2	7	7	8,247,172	93.0	94.5	91.5	1.03	80.8	96.6	...	...	45.6
Zambie	2006	2,270,189	3	4	7	7	2,678,610	118.0	116.1	119.9	0.97	88.3	...	127,261	5.6	57.0
	2012	2,760,142	3	4	7	7	3,135,442	113.6	113.3	113.9	0.99	91.3	...	124,814	4.5	49.2
Zimbabwe	2006	2,393,433	3	3	6	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	2,441,159	3	3	6	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Perspective continentale pour l'enseignement secondaire

[illegible]



Pays	Année académique	Population d'âge secondaire	Systèmes de l'enseignement			Taux Brut de Scolarisation				Pourcentage d'Enseignants Formés	Inscriptions TVET au secondaire total	Ratio Elève-Enseignant	Pourcentage des programmes d'EFTP			Pourcentage d'Enseignants Formés dans les programmes d'EFTP		
			Age à l'admission	Durée	Inscriptions	Total	Garçon	Filles	GPI				Premier Cycle de l'Enseignement Secondaire	Second Cycle de l'Enseignement Secondaire	L'Enseignement Secondaire Total	Premier Cycle de l'Enseignement Secondaire	Second Cycle de l'Enseignement Secondaire	L'Enseignement Secondaire Total
Libye	2006	702,403	12	6	732,614	104.3	96.0	113.0	1.18	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	651,740	12	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Madagascar	2006	3, 042,886	11	7	726,998	23.9	24.5	23.3	0.95	...	28,589	23.7	1.1	16.1	3.9	...	...	...
	2012	3, 694,849	11	7	1, 405,063	38.0	38.9	37.1	0.95	...	27,883	27.6	0.4	8.1	2.0	...	...	...
Malawi	2006	1, 931,377	12	6	565,467	29.3	31.8	26.8	0.84	...	...	37.9	...	...	...	...	...	...
	2012	2, 223,377	12	6	761,366	34.2	36.1	32.4	0.90	...	...	41.5	...	...	...	...	...	...
Mali	2006	1, 600,756	13	6	474,976	29.7	36.3	22.8	0.63	...	45,422	...	...	37.2	9.6	...	...	...
	2012	1, 902,102	13	6	963,128	50.6	58.3	42.6	0.73	...	192,805	...	...	53.0	20.0	...	...	...
Mauritanie	2006	427,353	12	6	98,946	23.2	25.1	21.2	0.84	100.0	3,174	26.2	1.6	5.4	3.2	100.0	100.0	100.0
	2012	567,471	12	7	152,011	26.8	29.0	24.5	0.85	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Maurice	2006	143,091	11	7	128,925	90.1	89.0	91.3	1.03	...	...	16.6	15.8	...	...	...	...	...
	2012	132,625	11	7	127,123	95.9	93.9	97.8	1.04	...	11,446	14.7	12.3	6.2	9.0	...	...	...
Maroc	2006	3,935,888	12	6	2,061,046	52.4	56.0	48.6	0.87	...	118,515	...	2.5	12.0	5.8	...	...	...
	2012	3,708,134	12	6	2,554,050	68.9	74.1	63.4	0.86	...	155,414	...	2.4	11.6	6.1	...	...	...
Mozambique	2006	2,383,764	13	5	367,962	15.4	18.0	12.9	0.71	62.7	26,269	35.8	7.2	6.6	7.1	58.2	50.4	56.5
	2012	2,809,108	13	5	727,895	25.9	27.4	24.4	0.89	83.4	32,331	33.1	3.9	6.9	4.4	...	...	62.4
Namibie	2006	238,317	14	5	151,805	63.7	59.3	68.1	1.15	...	...	25.2	...	...	...	...	...	...
	2012	263,104	14	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Niger	2006	1,878,904	13	7	216,961	11.5	14.2	8.9	0.63	21.0	6,335	29.5	0.7	14.2	2.9	24.7	60.5	40.6
	2012	2,440,483	13	7	388,641	15.9	19.1	12.8	0.67	...	22,755	...	0.7	32.7	5.9	...	...	...
Nigéria	2006	18,826,596	12	6	6,436,449	34.2	37.3	30.9	0.83	65.7	...	31.9	...	...	...	...	...	...
	2012	21,844,201	12	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Rwanda	2006	1,268,596	13	6	239,629	18.9	20.3	17.6	0.87	...	41,958	30.7	...	50.4	17.5	...	...	...
	2012	1,679,788	13	6	534,712	31.8	30.8	32.8	1.07	67.0	58,431	22.9	...	32.1	10.9	...	...	...
Sao Tomé et Príncipe	2006	18,990	12	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	19,670	12	5	14,061	71.5	67.0	76.1	1.14	...	461	...	...	23.5	3.3	...	...	...
Sénégal	2006	1,839,708	13	7	447,425	24.3	27.6	21.0	0.76	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	2,074,073	13	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seychelles	2006	7,152	12	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	6,917	12	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sierra Léone	2006	688,504	12	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	792,969	12	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Somalie	2006	1,144,406	12	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	1,425,982	12	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Afrique du Sud	2006	5,120,502	14	5	4,790,382	93.6	91.3	95.8	1.05	...	246,177	30.2	...	8.8	5.1	...	...	...
	2012	4,753,757	14	5	4,843,800	101.9	100.3	103.5	1.03	...	246,515	...	...	8.9	5.1	...	...	...
Ex- Soudan	2006	0	0	0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	1,528,021	12	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Soudan	2006	3,643,409	12	5	1,318,122	36.2	37.0	35.4	0.96	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	0	12	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Swaziland	2006	152,926	13	5	76,979	50.3	49.7	50.9	1.02	99.3	...	19.3	...	...	...	...	...	...
	2012	149,643	13	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Togo	2006	915,777	12	7	430,064	47.0	60.8	33.2	0.55	...	27,840	38.9	1.1	24.9	6.5	...	...	70.7
	2012	1,011,339	12	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tunisie	2006	1,430,525	12	7	1,247,046	87.2	83.3	91.3	1.10	...	112,869	16.9	10.1	7.9	9.1	...	...	...
	2012	1,221,601	12	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ouganda	2006	4,160,789	13	6	857,776	20.6	22.7	18.5	0.81	...	43,689	18.8	...	21.9	5.1	...	...	...
	2012	5,113,389	13	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tanzanie	2006	5,273,466	14	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	6,056,111	14	6	2,118,067	35.0	37.3	32.6	0.88	...	233,795	26.4	6.3	58.0	11.0	...	...	...
Zambie	2006	1,297,242	14	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	1,580,052	14	5	1,592,366	100.8	107.5	94.1	0.87	...	848,371	...	55.0	50.2	53.3	...	...	...
Zimbabwe	2006	1,981,636	13	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	2012	1,984,432	13	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...